

PHS
p.02

POUVOIRS PUBLICS

Rapport d'activité 2021 de la Miviludes ■ France

■ La Miviludes vient de publier son rapport annuel, restituant données, chiffres et textes sur le phénomène sectaire à l'aune des tendances observées en 2021. L'instance sous tutelle du ministère de l'Intérieur dresse un premier constat : le nombre de saisines ne cesse d'augmenter avec l'enregistrement de 4020 cas pour l'année passée...

Groupes
p.06

ANTHROPOSOPHIE

Liens de la majorité municipale lyonnaise avec la Nef ? ■ France

■ Le 7 novembre, le groupe d'opposition lyonnais « Pour Lyon » a interpellé le gouvernement sur les liens entretenus par la majorité écologiste de la Mairie de Lyon avec la Nef, une banque aux origines anthroposophes, épinglée dans le dernier rapport de la Miviludes...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.22

MOUVANCE ÉVANGÉLIQUE

La fin des temps, phénomène culturel et politique ■ Etats-Unis

■ L'apocalypse est une obsession au sein de la droite conservatrice et évangélique américaine. Aux Etats-Unis, cette thématique fait partie de la culture populaire, et a des retentissements sur la vie politique...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p.02 ■ Pouvoirs publics
- p.05 ■ Sénat
- Université

Groupes

- p.06 ■ Anthroposophie
- p.09 ■ Citoyens souverains
- p.10 ■ Fraternité Saint-Pie X
- p.11 ■ Glorivale
- p.12 ■ Groupes divers

- p.13 ■ Impact Centre Chrétien

- p.14 ■ La Famille
- Mankind Project
- p.15 ■ Nouvelle Acropole
- p.16 ■ Ogyen Kunzang Choling
- Scientologie
- p.17 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p.19 ■ Coaching
- Développement personnel
- p.21 ■ Mouvance évangélique

- p.24 ■ Néo-chamanisme
- New Age

- p.25 ■ Pratiques de soins non conventionnelles

- p.30 ■ Théories du complot

Thèmes connexes

- p.34 ■ Créationnisme
- Education
- p.35 ■ Méditation

Phénomène sectaire

Pouvoirs publics

Rapport d'activité 2021 de la Miviludes ■ France

■ La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) vient de publier son rapport annuel, restituant données, chiffres et textes sur le phénomène sectaire à l'aune des tendances observées en 2021. L'instance sous tutelle du ministère de l'Intérieur dresse un premier constat : le nombre de saisines ne cesse d'augmenter avec l'enregistrement de 4 020 cas pour l'année passée, soit une hausse de 33,6% en un an ou 1 012 dossiers supplémentaires. Panorama des constats, moyens, orientations face à cette dynamique croissante et évolutive.

Présentation et actions de la Miviludes

Depuis 20 ans, la Miviludes est un acteur central de la lutte contre les dérives sectaires. Son rôle, d'autant plus important depuis la crise sanitaire et la prolifération de nouveaux acteurs dangereux, s'avère fondamental dans le travail de détection, d'identification, de sensibilisation et de répression de ce risque. Depuis 2020, cet organe est passé sous l'autorité du Secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), un changement institutionnel qui le rapproche des services d'enquête et de renseignement. Sonia Backès, secrétaire d'État chargée de la citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, mais aussi le préfet Christian Gravel, président de la Miviludes et la magistrate Hanène Romhdane, cheffe de

cette mission interministérielle, entendent coordonner la lutte contre le phénomène sectaire et mener une véritable politique publique pour endiguer ce fléau encore trop méconnu du grand public.

En 2021, la Miviludes a été à l'initiative de 20 signalements au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale et 391 transmissions aux services compétents (ARS, DGCCRF, DPJJ...). Elle s'est aussi chargée du traitement de 13 réquisitions et de 59 sessions de formation pour 2 000 personnes sensibilisées.

Définir une dérive sectaire, un enjeu sémantique et juridique

Un problème de définition se pose lorsque l'on parle de « secte » puisque cette notion n'existe pas juridiquement. La Miviludes, elle, choisit d'employer l'expression de « dérives sectaires » lorsqu'il y a « un dévoiement de la liberté de

pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois ou aux règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes ».

Il faut dire que le folklore lexical persistant sur le sujet et les notions vagues de « gourou », « gourelle », « leader charismatique » ou « maître à penser » peuvent desservir la cause et profiter à celles et ceux visés par ces accusations. Derrière ces termes, se cachent en réalité des délinquants ou criminels susceptibles d'être jugés. Ainsi, la Miviludes étaye sa méthodologie et procède le plus rigoureusement possible pour que les pseudo-thérapeutes, pseudo-professeurs, pseudo-coachs et pseudo-médecins soient mis en cause ou poursuivis dans le cadre d'infractions pénales avérées.

Pour parler d'une dérive sectaire, la Miviludes s'appuie alors sur les critères de dangerosité établis

>>>

>>>

par la Commission d'enquête parlementaire de 1995.

La loi About-Picard de 2001 qui a étendu le délit « d'abus de faiblesse » (cf. article 223-15-2) permet également d'établir si un groupe devient sectaire.

Dérives et tendances sectaires observées en 2021

Parmi les mouvements identifiables ayant fait l'objet de saisines en 2021, on remarque une continuité par rapport aux années précédentes mais des tendances nouvelles apparaissent, dues notamment à l'effervescence de gourous 2.0. En effet, une toile sectaire se tisse en ligne avec des groupes mobiles, changeants et parfois impalpables, échappant peu ou prou à la classification ordinaire. La Miviludes parle d'un phénomène sectaire « à l'état gazeux » pour définir la situation actuelle.

Il faut toutefois commencer par revenir sur les mouvements historiques toujours présents. À ce titre, l'Église de la Scientologie témoigne d'une persistance réelle et même d'une stratégie de reconquête à grande échelle. De leurs côtés, les Témoins de Jéhovah continuent de faire prévaloir les lois de Dieu sur celles de la République. Quant à la médecine anthroposophique et aux écoles Steiner-Waldorf, leurs activités se maintiennent avec les inquiétudes qu'elles suscitent.

Sont aussi cités « La Famille », groupe découvert récemment, qui apparaît comme une

enclave sectaire en plein Paris et « Les frères de Plymouth », une communauté à filiation protestante qui inquiète, elle compterait 1 500 membres en France.

Par ailleurs, le néochamanisme, le dévoiement de pratiques méditatives, le détournement du féminisme à des fins sectaires, ou la naissance de groupes masculinistes virilistes sont à l'origine de mouvements émergents.

Au-delà des groupes existants mentionnés, des grandes tendances sont relevées.

Une écologisation du religieux prend forme petit à petit et présente des risques dans certains éco-villages au mode de vie autarcique et dogmatique.

Le développement de pseudo-guérisseurs multiplie le nombre d'escrocs ou charlatans profitant de personnes vulnérables. L'essor de ces « dérapeutes » présente un fort enjeu de santé publique. De la même manière, la prolifération d'offres de développement personnel, de coaching, de formations, de méditation de pleine conscience ouvre un marché propice à de multiples dérives sectaires. Les offres pédagogiques « alternatives » interpellent également les autorités.

Autre élément observé par la Miviludes : la dissimulation de pratiques sectaires derrière un statut associatif, comme la surnommée Alice « Pazalmar »,

fondatrice de l'association One Nation qui a utilisé la possibilité de collecter de l'argent sur HelloAsso pour rassembler du capital au profit de son éco-lieu.

Autre tendance sectaire grandissante : les promesses d'un enrichissement personnel rapide et exponentiel à l'instar des ventes multi-niveaux, des cryptomonnaies et des formations en ligne qui constituent des portes d'entrée vers des réseaux sectaires où argent, prosélytisme et violence font loi.

Le rapport établit une distinction entre les dérives sectaires et quatre notions voisines qui ont aussi suscité des saisines auprès de la Miviludes et méritent une attention spécifique : le complotisme, le survivalisme, le séparatisme et la radicalisation.

La Miviludes, son rôle de prévention et de répression du phénomène sectaire

Le rapport consacre une grande partie à l'explication de l'action préventive et répressive des pouvoirs publics sur le sujet.

En renforçant ses moyens humains et financiers, la Miviludes participe activement à la coordination de programmes pour lutter contre des mouvements dangereux. En atteste son appel à projets d'un million d'euros destiné à des associations et organismes de recherche visant à « accompagner les victimes, évaluer l'impact quantitatif des agissements sectaires, enquêter sur les préjudices subis par

>>>

>>>

les victimes et leur entourage, développer des actions de prévention à destination de publics vulnérables ou particulièrement ciblés par des groupements sectaires, étudier le phénomène de « sortie » d'un mouvement sectaire ».

La coopération avec des élus de l'Assemblée nationale et du Sénat a entraîné l'élaboration d'un rapport sur les thérapies de conversion (à vocation religieuse), visant à « libérer » ou « guérir » de l'homosexualité. À la suite de ce travail, une loi a été adoptée, interdisant ces pratiques, notamment à ceux qui les exerçaient (communauté des Béatitudes, Torrents de Vie, Courage international).

La Miviludes a aussi développé son action aux côtés de partenaires nationaux et internationaux comme le ministère de l'Intérieur, les services de

police et de gendarmerie (SCRT, CAIMADES, DCI, SDAO, SCRC, GNVLDS, SDPJ), les ministères de la Justice, des Solidarités et de la santé, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion (France compétences et Qualiopi notamment) mais aussi avec des représentants religieux (ministres des cultes) et des associations spécialisées sur les questions sectaires.

Outre ces actions de coordination et de sensibilisation aux thématiques sectaires, la Miviludes utilise les moyens de répression légaux dont elle dispose comme le recours à l'article 40 du Code de procédure pénale pour signaler certains cas au procureur. Bien qu'elle n'ait pas de rôle d'enquêtrice, elle travaille quotidiennement avec des services de justice, de police ou des journalistes d'investigation.

La Miviludes donne la parole aux experts

La dernière partie du rapport, *Réflexions d'experts*, apporte des « regards extérieurs » sur le phénomène sectaire. Sociologue, politologue, psychologue, philosophe, juriste, médecin, journaliste, analysent dans des perspectives différentes tous les aspects de ce même sujet. Dans leurs textes, les spécialistes décrivent la « dérive sectaire » non pas au regard de la croyance elle-même -aussi extrême soit-elle- mais dans les conséquences préjudiciables qu'elle induit parfois pour une personne, un groupe, voire pour la société tout entière. ■

(Source : Rapport d'activité de la Miviludes 2021 consulter en intégralité ici : https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/MIVILUDES-RAPPORT2021_0.pdf)

A écouter



Rapport de la Miviludes : Quand des sectes se dissimulent derrière des cures de bien-être, Le téléphone sonne, France Inter

■ Christian Gravel, préfet et président de la Miviludes et Marie Drillhon, vice-présidente de l'Unadfi étaient les invités du *Téléphone sonne* sur France Inter le jeudi 3 novembre 2022.

Pour écouter le podcast : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-du-jeudi-03-novembre-2022-7610126>

(Source : France Inter, 03.11.2022)

Sénat

Questions au gouvernement ■ France

■ A la suite de la publication du rapport de la Miviludes, au début du mois de novembre 2022, deux sénateurs ont publié des questions écrites au gouvernement sur les dérives sectaires.

Les sénateurs Pierre Charon et Jean-Noël Guérini ont interpellé le Secrétariat d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des Outremer, chargé de la citoyenneté. Tous deux souhaitent connaître les intentions du gouvernement

pour lutter contre le phénomène sectaire de manière efficace et tenter des actions en justice. ■

Consulter l'intégralité de la question de Pierre Charon :

[https://www.senat.fr/questions/](https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ221103792.html)

[base/2022/qSEQ221103836.html](https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ221103836.html)

Consulter l'intégralité de la question de Jean-Noël Guérini : <https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ221103792.html>

(Source : Senat.fr, 17.11.2022)

Diplôme universitaire

Un nouveau diplôme sur l'emprise sectaire ■ France

■ Début novembre a eu lieu le lancement du diplôme universitaire de victimologie « Emprise sectaire » à la faculté de médecine de Montpellier. Promu et cocrée par Joséphine Cesbron, présidente de l'Unadfi, ce diplôme a pour objectif de former à la prévention du phénomène sectaire et à l'accompagnement des victimes de mouvements sectaires.

Cette formation qui se déroulera jusqu'en juin prochain verra succéder différents intervenants lors des modules : médecins, psychologues, magistrats, police ou encore militants associatifs. Pour Joséphine Cesbron cette

formation doit être concrète et ne pas être uniquement théorique. Son objectif est de « former des professionnels ou des futurs professionnels à connaître les situations d'emprise sectaire, les prévenir et accompagner ceux

qui en sont victimes. » Le diplôme est accessible aussi bien aux étudiants qu'aux personnes en activité professionnelle. ■

(Source : France 3, 10.11.2022)

Liens de la majorité municipale lyonnaise avec la Nef ? ■ France

Anthroposophie

■ Le 7 novembre, le groupe d'opposition lyonnais « Pour Lyon » a interpellé le gouvernement sur les liens entretenus par la majorité écologiste de la Mairie de Lyon avec la Nef, une banque aux origines anthroposophes, épinglée dans le dernier rapport de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

Les élus du groupe « Pour Lyon » ont envoyé une lettre à la Secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté, Sonia Backès et alerté la presse sur un prêt de trois millions d'euros contracté, il y a un an, par la municipalité auprès de la Nef.

Ils ont aussi découvert que la gonette, la monnaie locale lyonnaise, est liée à l'établissement bancaire. Enfin ils dénoncent l'invitation de la banque lors du forum de la finance éthique organisé à l'hôtel de ville le 8 novembre, soit à peine plus d'une semaine après la sortie du rapport de la Miviludes. L'élu d'opposition Ludovic Hernandez, qui avait alerté le conseil municipal que la Nef émane de l'anthroposophie, regrette que les relations avec la banque n'aient pas été mises en pause pour procéder à des vérifications. Il ne s'explique pas pourquoi la ville ne réagit pas avec la Nef de la

même façon qu'avec la Nouvelle Acropole. La ville s'est en effet récemment désolidarisée de « La Nuit de la philosophie » après avoir découvert que la Nouvelle Acropole était derrière son organisation.

La majorité répond qu'elle a « écrit au président de la Miviludes pour demander des précisions sur les motifs d'accusation, afin de permettre de prendre les mesures adéquates ». Elle ajoute qu'en 2003 la Nef a gagné son procès en diffamation contre le député Jacques Guyard président de la Commission d'enquête sur les sectes et l'argent qui avait signalé des liens avec l'anthroposophie [NDLR : elle omet de dire que Jacques Guyard a été acquitté en appel]. La majorité rappelle enfin que les premières relations avec la banque ont commencé avec le Grand Lyon qui avait souscrit deux prêts pour un montant total de 3,3 millions d'euros auprès de

la banque en 2012 et 2014.

Pour sa part, si la Nef reconnaît avoir eu des liens avec l'anthroposophie à ses débuts, elle affirme s'en être éloignée. Pour preuve Ivan Chaleil, membre du directoire de la banque, avance que sur les 2 000 derniers financements accordés par la banque seuls deux l'ont été à des écoles Steiner.

Si Bernard Horenbeek, président du directoire de la Nef, affirme ne pas être intéressé par l'anthroposophie, il admet que deux membres importants du Conseil de surveillance de la Nef sont des anthroposophes. Ce qui, selon lui, est sans conséquences car le conseil n'intervient pas dans les décisions de crédit. Il admet aussi ne pas voir d'inconvénients à financer l'agriculture biodynamique.

La Nef ou Nouvelle économie fraternelle a été fondée en 1978

>>>

par deux anthroposophes. L'un professeur dans une école Steiner, l'autre parent d'élève et agriculteur en biodynamie.

Grégoire Perra, membre de l'anthroposophie à cette époque, se souvient que les deux fondateurs avaient « mobilisé tous les réseaux anthroposophiques pour obtenir les fonds de départ ». En 1986, « ils ont fait une grande campagne dans les écoles Steiner » « et une tournée dans toutes les sociétés anthroposophiques ». Grégoire Perra explique que leur but

était de « financer les structures anthroposophiques, écoles et fermes en biodynamie ». Il ajoute que les fondateurs avaient aussi pour objectif de « financer des structures alternatives, notamment écologiques, qui ne sont pas anthroposophes, afin de former et de placer des gens » qui feraient « le lien entre leurs objectifs et ceux de l'organisation ».

Dès le début des années 2000, la Miviludes alertait sur les possibles dérives sectaires de l'anthroposophie et ses différentes émanations, ce qui

lui a valu des ennuis en justice, la dernière fois remontant en 2018 lorsque le tribunal administratif avait donné raison aux médecins anthroposophes qui avaient demandé que leur méthode de soin soit retirée de la liste des pratiques à risques publié dans le guide « *Santé et dérives sectaires* », paru en 2012. A l'époque, la Miviludes envisageait de faire appel de cette décision. ■

(Sources : Lyon Capitale, 08.11.2022 & Marianne, 25.11.2022)

La Miviludes pointe une formation dispensée par l'Université de Strasbourg

■ France

■ Dans son dernier rapport, sorti au début du mois de novembre, la Mission de vigilance et de lutte contre les sectes (Miviludes) traite de l'anthroposophie¹ dénonçant, outre des dérives en matière d'éducation et de santé, l'entrisme de cette dernière au sein de l'Université de Strasbourg.

En effet, selon la mission il est possible « d'y suivre des cours de médecine anthroposophique, notamment appliquée à l'oncologie et à la rhumatologie. »

Mais la Miviludes relève que ces croyances ne sont pas sans conséquence sur les patients lorsque des médecins anthroposophes prescrivent des injections d'extraits de gui pour soigner le cancer² ou traitent la bipolarité avec de l'homéopathie.

La Mission rappelle aussi les problèmes dus à l'opposition à la vaccination de certains médecins anthroposophes durant la pandémie. L'un d'eux affirmait même que la Covid

résultait du déploiement de la 5G³. En Allemagne, de la poudre de météorite avait été prescrite à des patients dans des cliniques anthroposophes pour soigner la Covid⁴.

Pour le Pr Fabrice Berna, membre du Collège universitaire des médecines intégratives et complémentaires de l'Université de Strasbourg, la Miviludes commet un amalgame en l'accusant d'être une « médecine à risque de dérive sectaire ».

Le rapport quant à lui signale que la Mission a été saisie 31 fois « sur des dérives du mouvement anthroposophique ». ■

(Source : Rue 89, 12.11.2022)

1. p. 72 à 76

2. Lire sur le site de l'Unadfi : *Médecine douce écoulee « en douce » ?* <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/medecine-douce-ecoulee-en-douce/>

3. Voir sur le site de l'Unadfi la fin de l'article : *Épidémie de Fake news et de théories complotistes sur les réseaux sociaux* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/epidemie-de-fake-news-et-de-theories-complotistes-sur-les-reseaux-sociaux/>

4. Lire sur le site de l'Unadfi : *De la poudre aux yeux pour soigner la Covid-19 ?* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/de-la-poudre-aux-yeux-pour-soigner-la-covid-19/>

Pour Frédéric Mugnier la biodynamie va à l'encontre des idéaux de l'écologie

■ France

■ Dans une tribune reposté sur le site du *Point* Frédéric Mugnier, l'un des vignerons phares de Bourgogne, a remis en question l'idée selon laquelle la biodynamie serait plus utile que l'agriculture bio classique. Il déplore que l'engouement et la méconnaissance de la biodynamie ait divisé le monde des vignerons en deux clans : ceux qui la pratiquent d'un côté et les empoisonneurs de l'autre.

Beaucoup de ses pratiquants la voient comme une agriculture bio inoffensive associant une sorte d'homéopathie pour les plantes et des « préparations magiques ». Selon lui, les effets positifs relevés par ses utilisateurs seraient surtout la conséquence de leur vigilance accrue envers leur vigne. Mais il déplore que beaucoup ignorent ses fondements ésotériques ne reposant que sur l'imagination d'un seul homme, Rudolf Steiner, le fondateur de l'anthroposophie.

La vision du monde de Rudolf Steiner puise dans la mythologie antique, la pensée théosophique, la mystique chrétienne, la kabbale, mais également dans son monde intérieur. Il raconte lui-même dans son autobiographie avoir obtenu certaines de ses connaissances des esprits qu'il a rencontré dès son enfance.

Né peu après la révolution industrielle, l'anthroposophie s'oppose au matérialisme et au scientisme et prône le retour aux « valeurs spirituelles ». L'opposition de Steiner à l'industrialisation de l'agriculture trouve un écho important aujourd'hui dans la sphère écologique. Pourtant, selon Frédéric Mugnier, sa conception du monde est en totale opposition avec celle des

écologistes. Si pour ces derniers l'homme est dépendant de la nature, dans la conception du monde de Steiner, l'homme serait le centre de tout et précède la nature dans l'ordre de la création du monde. Il aurait existé sous forme d'esprit avant l'apparition de la matière qui serait une création de la conscience. Dans ce contexte la nature serait un produit de la conscience humaine conçue pour l'usage de l'homme et disparaîtra quand ce dernier n'en n'aura plus besoin, lorsqu'il redeviendra esprit.

Loin de la paysannerie traditionnelle, la biodynamie a été conceptualisée quelques mois avant son décès par Rudolf Steiner, à la demande d'aristocrates et de propriétaires terriens membres de l'anthroposophie. N'ayant jamais pratiqué l'agriculture, il donnera à leur intention une série de conférences publiées en 1924 sous le titre *Cours aux agriculteurs*. Selon l'auteur lui-même il ne s'agit pas d'un cours mais d'une transposition à l'agriculture de sa vision holistique du monde. Dans ce monde où les êtres vivants seraient dépendants des forces du cosmos, interviendraient des êtres supérieurs mais aussi ce que Rudolf Steiner appelle des « êtres élémentaux » (gnomes,

sylphes, ...) dont le rôle serait d'agir en médiateur avec les êtres supérieurs afin de s'attirer leurs bonnes grâces.

Rien d'étonnant donc à ce que l'agriculture biodynamique fasse appel à des traitements aux origines ésotériques dans le but de « courtiser ces êtres élémentaux » ainsi que l'explique le vigneron biodynamiste Nicolas Joly.

Selon Frédéric Mugnier, les vignerons ne peuvent feindre d'ignorer les origines anthroposophes de cette agriculture puisque Demeter, l'organisme qui délivre la certification en biodynamie, a mis en tête de son cahier des charges la référence à Steiner et impose l'utilisation des préparations qu'il a inventées. Deux d'entre elles sont même obligatoires chaque année et ce même lorsque les vignes ne souffrent d'aucun problème, probablement parce que cette agriculture repose avant tout sur des concepts spirituels qui n'ont que peu de rapport avec l'écologie. ■

(Sources : Le Point, 08/09.11.2022)

1. *Le Point* a reproduit, avec son autorisation, la tribune de Frédéric Mugnier (sur son propre site) : <http://mugnier.fr/pour-en-finir-avec-la-biodynamie/>

L'Inspection des écoles pointe des lacunes dans les Ecoles Steiner ■ Suède

■ Un contrôle de grande ampleur avait été lancé en 2021 dans les écoles Steiner de Suède, par le service d'inspection scolaire du pays, après la diffusion des *Enfants élus*, un documentaire en trois épisodes de Jasper Lake, dans lequel d'anciens élèves révélaient avoir subi des abus psychologiques et physiques. Rendu en octobre 2022, le contrôle de l'Inspection suédoise des écoles a confirmé de nombreux dysfonctionnements dans les Écoles Steiner.

Le contrôle, ayant porté sur 35 des 38 écoles implantées en Suède, a révélé que 27 établissements présentaient une ou plusieurs carences en matière éducative.

L'inspection concernait six domaines tels que le respect du programme scolaire et du temps d'enseignement, l'enseignement de bases scientifiques, le soutien précoce des élèves mais également la sécurité des élèves ainsi que les traitements abusifs.

Anna Bergqvist, chef de département à l'Inspection suédoise des écoles, note que dans la majorité des établissements les élèves ne reçoivent pas l'éducation à laquelle ils ont droit. Elle souligne que certains

« enseignants sans formation, pensent que la lecture n'est pas une urgence car les enfants se développent par périodes de sept ans ». Cette croyance provient des concepts éducatifs conçus au début du 20^e siècle par Rudolf Steiner.

Elle déplore que les élèves n'aient pas accès aux outils numériques en classe en raison d'une résistance à la technologie numérique de la part des enseignants.

Selon elle, lorsque deux approches pédagogiques s'affrontent, l'enseignement Waldorf risque d'être privilégié. Ce serait le cas avec l'eurythmie¹ qui évince l'éducation physique dans

certaines écoles.

Les écoles Waldorf étant exemptées des exigences en matière de formation pour les enseignants n'ont pas encore modifié leur façon d'enseigner. Cependant, l'Inspection des écoles suédoises pourrait envisager de les contraindre à corriger leurs lacunes en prenant des mesures fortes. ■

(Source : *Läraren*, 19.10.2022)

1. L'Eurythmie est une « danse thérapie » censée fortifier l'âme.

Lire sur le site de l'Unadfi : *Élitisme et intimidation dans l'école Steiner de Solvikskolan* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/elitisme-et-intimidation-dans-l-ecole-steiner-de-solvikskolan/>

Citoyens
souverains

« La Garde nationale du Québec », des faux policiers ■ Canada

■ Cette organisation de citoyens souverains déguisés en policiers inquiète les autorités. Ses membres songent à faire des arrestations citoyennes et fermer des centres de vaccination du Québec. Dans ces réseaux, les gens ne reconnaissent aucune loi et ont souvent un passé criminel : de quoi préoccuper.

Les citoyens souverains s'octroient de faux pouvoirs judiciaires fondés sur de fausses lois. Ils prennent des habits de soldats ou de policiers pour procéder à des arrestations. Dans

une lettre adressée à la Sûreté du Québec (SQ), le groupe « Garde nationale du Québec » prévenait qu'il allait fermer tous les centres de vaccination de la province. Le plan : parler au personnel

médical avant de lui demander de démissionner et de quitter immédiatement les lieux, avec la menace d'être arrêté par la Garde nationale du Québec en cas de refus. En réponse, les autorités

>>>

>>>

ont mis en place un numéro, le 911, à contacter pour toute personne qui serait confrontée à un soi-disant « shérif » ou à un membre de cette prétendue garde nationale.

Autre objet d'inquiétude : ces hommes seraient armés. Sur les réseaux sociaux, ils recrutent et

proposent des formations de faux policiers dont un certain Frédéric Métivier a la charge en tant que propriétaire de « l'Académie d'arts martiaux du Québec ». Aussi, parmi ces citoyens souverains, on trouve souvent des anciens criminels qui veulent en découdre avec les lois ou qui cherchent à

escroquer le système. Il n'est donc pas surprenant que les offres de formation pour devenir un faux agent de sécurité s'élèvent à 212 dollars. Complotisme, actions illégales et business profitent au directeur du groupe, Daniel Gaumond. ■

(Source: Journal du Québec, 09.11.2022)

Un « citoyen souverain » condamné à vie pour une attaque meurtrière ■ Etats-Unis

■ En 2021, lors d'un défilé de Noël dans le Wisconsin, Darrell Brooks avait percuté la foule avec son camion, causant ainsi la mort de 6 personnes et des dizaines de blessés. Lors de son procès, il a décidé de se représenter lui-même et s'est défendu juridiquement comme un « citoyen souverain » exempt des lois de l'Etat qu'il ne reconnaît pas. Eclairage sur un concept dénué de fondement juridique.

La notion de « citoyen souverain » est née dans les années 1970 aux Etats-Unis dans des cercles d'extrême droite. Celles et ceux qui s'en réclament affichent des revendications anti-gouvernementales et ne reconnaissent aucunement les lois et règlements du gouvernement. Ils se permettent alors de ne plus payer d'impôts, de rouler en voiture sans permis

de conduire ou avec de fausses plaques d'immatriculation. Aujourd'hui, les experts juridiques du Nord-Est affirment que ce titre n'a aucune valeur ni applicabilité lors d'une audience. Même si l'accusé peut légalement choisir de se représenter seul sans recourir à un avocat, cette décision paraît téméraire mais en plus l'histoire a montré que les citoyens souverains

perdaient quasiment tous leurs procès avec cette stratégie de défense. Darrell Brooks a ainsi été reconnu coupable de 76 chefs d'accusation, dont six d'homicide intentionnel. Le tribunal de Waukesha a rendu son verdict : le quarantenaire est condamné à la prison à vie. ■

(Sources : northeastern.edu, 28.10.2022 & lematin.ch, le 17.11.2022)

Fraternité
Saint-Pie X

Des voix s'élèvent contre les écoles hors contrat de la Fraternité Saint-Pie-X ■ Belgique

■ Les catholiques intégristes de la fraternité sacerdotale Saint -Pie X (FSSPX) ont jeté leur dévolu sur un village d'Indre-et-Loire, Chauceaux-sur-Choisille. Leur projet : regrouper deux établissements hors contrat de Tours, pour former un grand pôle scolaire. Des habitants s'opposent à l'installation d'établissements prônant l'intolérance et la haine de la République.

La FSSPX a acquis un château et un terrain d'environ 20 hectares sur la commune afin de fusionner

l'école primaire de la Sainte-Face et le collège Léon-Dupont, deux écoles hors contrat. Seulement,

une villageoise, Catherine Géraudie s'est immédiatement mobilisée et a créé le Collectif

>>>

>>>

Chanceaux Laïcité pour ne pas laisser prospérer ce type d'établissement « qui érige l'intolérance et la haine de la République en dogme ». En effet, ces catholiques intégristes ont démontré à plusieurs reprises leurs liens avec une extrême droite violente comme Génération identitaire. Un de leurs abbés, Renaud de Sainte-Marie, avait déclaré lors de l'assassinat de Samuel Paty que « sur le principe, l'acte de blasphème est

une violence plus grave que le meurtre ». Le maire de Chanceaux estime qu'il s'agit d'une « opération totalement privée » et rappelle son attachement à la « liberté de culte et à la liberté éducative, dans le respect des lois de la République et de la laïcité, qui sont le fondement et le cadre de notre vivre-ensemble ». La préfecture ne s'est toujours pas exprimée sur le sujet malgré la lettre du Collectif adressé à la préfète Marie Lajus. Le débat

sur les écoles hors contrat est rouvert. Que faire lorsque les apprentissages dispensés y sont « hors-sol » et le pacte républicain nié ? Le rejet des droits humains fondamentaux, de la démocratie, de la République, de la laïcité, le prêche sur la soumission des femmes peuvent-ils constituer des outils de formation de notre jeunesse ? ■

(Source : Charlie Hebdo, 18.11.2022)



Les témoignages d'ex-adeptes de Gloriavale sur grand écran ■ Nouvelle-Zélande

■ Depuis le 3 novembre, un documentaire consacré au groupe Gloriavale, une secte chrétienne fondamentaliste, est projeté dans les cinémas en Australie.

Sobrement intitulé *Gloriavale* le documentaire donne la parole à des membres excommuniés. Certains sont engagés dans des poursuites judiciaires contre le groupe pour des faits de travaux forcés, de travail dissimulé et d'abus sexuels.

Le documentaire s'ouvre sur les images d'une journée-type pour les quelques 600 membres vivant au sein de Gloriavale, dans un endroit isolé sur la côte ouest de l'île du sud de la Nouvelle-Zélande. Au réveil, lecture de *What We Believe* (Ce que Nous Croyons), le livre qui contient leur doctrine constituée de morceaux choisis de la Bible. Le reste de la journée est consacrée

au travail : travaux agricoles, production de lait, préparation des repas. Ces images montrent la partie émergée du quotidien des membres du groupe : une vie paisible menée en autosuffisance et dans un cadre idyllique.

Une ex-adepte qui témoigne longuement dans le documentaire, Virginia Courage, confie que si un membre refusait d'effectuer une tâche, il en résultait de sévères punitions : châtiments corporels, interdiction de se nourrir, expulsion temporaire de la communauté, menace d'une damnation éternelle.

« Vous êtes élevé avec la pensée suivante : 'je dois quelque chose au système'... 'En fait, je leur dois

ma vie entière' » explique-t-elle. Elle révèle que le leader, Hopeful Christian, obligeait les membres à se lever en public et à prononcer des phrases du type : « Merci à mes parents d'avoir choisi cette vie. Merci pour les enseignements de l'Église car sans cela je ne serais pas né. »

Virginia et son mari ont quitté la communauté après y avoir passé vingt années, emmenant leurs dix enfants avec eux. Ils craignaient pour leur sécurité, sachant que les cas d'abus sexuels n'étaient pas rares au sein du groupe, puisque Virginia elle-même en avait été victime à l'âge de 13 ans. Pour elle, « L'homme qui a fondé cette communauté a été arrêté

>>>

>>>

et condamné pour agression sexuelle dans les années 1990. Il a camouflé tout ça derrière sa foi chrétienne, et derrière son talent pour la prise de parole en public. Et je pense que cette part sombre et démoniaque se manifestait subtilement dans tous ses propos.»

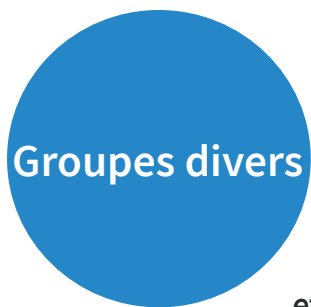
Un des enseignements conti-

nuellement répétés en public et en privé par le leader soutenait que l'homme était incapable de contrôler ses pulsions sexuelles, et que c'était le rôle des femmes - fille, mère, épouse - de satisfaire leurs besoins.

Les deux réalisateurs du documentaire espèrent susciter un changement : « Nous ne

pensons pas que le simple fait que le film sorte règlera absolument tout, mais avec un peu de chance cela sensibilisera à la question. On a travaillé très dur pour que des responsables politiques et des membres du gouvernement visionnent ce documentaire.» ■

(Source : [vice.com](https://www.vice.com/fr/article/2022/10/31/le-marche-du-bien-etre-sexuel), 31.10.2022)



Le marché du bien-être sexuel ■ Etats-Unis

■ **OneTaste, une entreprise opérant dans le secteur du « bien-être sexuel », fondée à San Fransisco en 2001, fait l'objet d'un documentaire sur Netflix, avec un accent mis sur l'emprise exercée par la fondatrice sur ses employés et l'existence de pratiques sexuelles problématiques.**

Cette entreprise était connue aux États-Unis pour organiser des ateliers intitulés « OM » pour « orgasmic meditation », ou méditation orgasmique. Celle-ci se pratique à deux et implique des actes d'ordre sexuel.

Dans le documentaire intitulé *Orgasm Inc: The Story of OneTaste*, d'anciens employés expliquent que la fondatrice, Nicole Daedone, poussait les employés à effectuer une « OM », que ce soit pour guérir des traumatismes ou régler un différend entre collègues.

Ces ex-employés reconnaissent aujourd'hui avoir été victimes de manipulation mentale de la part de Nicole Daedone, et poussés à participer à des actes d'ordre sexuel auxquels ils n'auraient jamais accepté de participer si leur consentement avait été

véritablement éclairé. À cela se rajoutait l'impossibilité de progresser au sein de l'entreprise sans passer par une séance de méditation orgasmique.

Nicole Daedone a toujours avancé que la méditation orgasmique n'était pas du sexe, mais une pratique qui permettait à celui qui s'y adonnait d'entrer dans un état mystique et d'accéder à la guérison. Toutefois, pour les anciens membres et employés de OneTaste, cette philosophie a surtout causé davantage de traumatismes et surtout, nombre d'abus sexuels.

Cela soulève la question de la frontière ténue qui se dresse entre bien-être sexuel et éducation à la sexualité. Quand l'un ne se résume qu'à un marché, avec bien des risques de dérives, l'autre n'a

rien à vendre et ne fait pas de promesses.

Steven Hassan, un expert de renom sur le phénomène sectaire, auteur de *Combating Cult Mind Control*, explique : « la plupart des gens n'ont pas reçu une éducation adéquate sur les questions de sexe et de sexualité – alors quand quelqu'un vous rend tout cela accessible, cela peut devenir extrêmement puissant. »

Les personnes réceptives à ce que OneTaste promettait, à savoir un voyage dans sa sexualité de femme, des orgasmes libérateurs, une guérison à la clé, étaient bien souvent des femmes qui avaient par le passé déjà été victimes d'attouchements sexuels, ou bien qui avaient grandi au sein de familles où la sexualité était un sujet dont on ne parlait

>>>

>>>

pas. Au sein de OneTaste, dans un contexte où la méditation sexuelle était brandie comme remède universel, la vulnérabilité de ces femmes était exploitée à l'extrême.

L'exemple de OneTaste illustre les travers connus de ce domaine extrêmement lucratif qu'est le bien-être sexuel. Afin de capter une certaine audience, cette industrie pioche dans les tendances actuelles que sont le féminisme, l'empowerment

(le fait de s'émanciper de certaines contraintes mentales), l'affirmation de ses désirs, entre autres. Le Dr Jen Gunter, gynécologue et autrice de *The Vagina Bible*, pense « que le terme « bien-être sexuel » n'a aucun sens. Il n'a pas de définition précise et semble avoir été créé purement et simplement afin de vendre des produits, des programmes de coaching, et également afin d'instaurer cette dangereuse idée qu'une femme devrait être sans cesse excitée sous-entendant

que si ce n'est pas le cas, alors on a des choses à vous vendre. » Elle encourage les personnes qui cherchent à en apprendre plus sur leur sexualité à « trouver de vrais experts dans ces domaines. Il est compliqué de parler de sexe pour beaucoup de gens, et c'est dommage. Mais les personnes qui vendent des produits de bien-être dans ce domaine-là exploitent cette brèche ». ■

(Sources : [Independant.co.uk](https://independant.co.uk), 14.11.2022 & businessinsider.in, 23.11.2022)



À Lille, Impact Centre Chrétien reste très fréquentée ■ France

■ La Miviludes évoquait l'Eglise d'ICC dans son rapport de 2021 en la décrivant comme une « mégachurch », avec des communautés installées dans plusieurs communes françaises. En 2019, l'église s'est implantée à Lille. Elle y a désormais pignon sur rue.

Le bâtiment qu'ICC possède à Lille est situé au cœur du parc d'activité de La Plaine. L'église est bien fréquentée toute la semaine, en particulier le dimanche matin. Avant le début des offices – un premier est fixé à 8h, un deuxième à 11h – deux voitures font des allers-retours entre le bâtiment et la station de métro pour aller chercher des fidèles.

Les signalements émis à l'encontre d'ICC du début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui concernent principalement les

demandes répétées de donation et le recours à des offrandes et des dîmes volontaires.

Charline Delporte, fondatrice du Caffes, commente : « Cela fait très longtemps que j'ai entendu parler d'ICC. On les a vus progresser. Quelques familles inquiètes sont venues nous voir. Elles pointaient du doigt aussi les exigences fortes d'assiduité, ce qui peut être une preuve d'emprise, l'un des critères d'une dérive sectaire. J'ai alerté la municipalité sur ce que je savais d'ICC. Mais c'est une association

loi 1901, et on ne dissout pas comme ça une association loi 1901... »

Cet été, son leader Yves Castanou a été obligé de reconnaître qu'un cambriolage avait eu lieu dans une des églises d'ICC et qu'une somme astronomique d'argent avait été dérobée. Une trentaine de membres avaient claqué la porte du mouvement, laissant entrevoir une éventuelle chute du taux de fréquentation. ■

(Source : lavoixdunord.fr, 07.11.2022)

La Famille

La Famille, une communauté secrète ■ France

■ Dans son dernier rapport, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) recense 23 saisines depuis 2015 au sujet de cette secte parisienne. Le poids du cadre dogmatique tout comme les risques pour la santé et l'éducation des enfants du groupe posent question.

La Miviludes parle d'une organisation « sans existence légale et pourtant licite ». En effet, la Famille n'a pas le statut d'association culturelle et ne l'a jamais souhaité. Seul le lien de filiation unit les membres entre eux. C'est d'ailleurs cette relation qui est indispensable pour appartenir au groupe. Conséquence de cette règle : les risques de mariages

consanguins et la multiplication de pathologies et handicaps. Ces problèmes de santé qui inquiètent les autorités ont été rapportés par des personnes ayant quitté la Famille. En outre, la « réticence » des membres à recourir aux acteurs de santé ne peut qu'accentuer les dangers. De la même manière, l'isolement présente des risques sur les parcours scolaires des enfants

et leurs choix professionnels ultérieur. Cette « absence de choix subie par les mineurs constituerait une rupture du principe de l'égalité des chances de l'Education nationale et une perte de chance de l'enfant quant à son avenir professionnel », estime la Miviludes. ■

(Source : Bfmtv, 06.11.2022)

Mankind Project

Des signalements en hausse après des stages masculinistes du Mankind Project ■ France

■ Le Mankind Project (MKP), association américaine masculiniste créée en 1984, s'est exportée en Europe et notamment en France où elle propose des week-ends d'« aventure initiatique des nouveaux guerriers ». La Miviludes a recensé 10 signalements sur ce groupe en 2021.

Le groupe entend revivifier les hommes livrés à une crise identitaire depuis que les femmes, et particulièrement des féministes, « dominant la société et les institutions ». A l'occasion des stages masculinistes organisés par le MKP, les participants doivent renoncer à leurs papiers, leur argent, les clés de leur voiture, immédiatement confisqués dès leur arrivée. Leurs noms sont effacés au profit de numéros qui les désigneront. Les nuits ne durent pas plus de 4 à 5 heures et la nourriture se limite à quelques bols de raisins

secs et d'amandes pendant plus de 40 heures. Il est aussi demandé aux hommes de la communauté « d'évoluer nus pendant plusieurs heures, y compris par des températures proches des 5°C », lit-on dans le rapport de la Miviludes. Des « confessions publiques forcées » sont organisées dont l'objectif est de réactiver des vieilles blessures afin d'aider l'initié à les dépasser et devenir alors un « homme nouveau » ; des thérapies collectives qui se déroulent sans aucun soutien psychologique particulier.

Parmi les saisines reçues par la Miviludes, « il a été fait mention à cinq reprises de changements de comportement radicaux et de violences commises par un mari, un conjoint ou un beau-fils à la suite de leur participation à ces stages ». Dans un autre cas, un homme a brutalement demandé un divorce à son retour de stage avant d'imposer des méthodes éducatives très strictes à ses enfants. ■

(Sources : Marianne, 07.11.2022 & Neonmag, 08.11.2022)

■ Du 14 au 19 novembre devait se tenir la seconde édition des « Nuits de la Philosophie » dans sept villes françaises (Avignon, Biarritz, Bordeaux, Lyon, Paris, Rouen, Strasbourg). Alertée par plusieurs signalements, la Miviludes a appelé à la vigilance via son compte Twitter « sur la participation de la Nouvelle Acropole » à ce festival.

« Ce mouvement a fait l'objet de 27 saisines depuis 2020, en raison d'une organisation extrêmement pyramidale, d'exigences économiques et humaines disproportionnées, et de plusieurs situations d'emprise entretenues sur des personnes fragiles. Restez vigilants. » rappelle la Miviludes.

Les réactions ne sont pas faites attendre et plusieurs villes se sont désolidarisées de l'évènement qui devait se tenir dans des locaux municipaux, comme à Rouen ou Lyon. Mais la Nouvelle Acropole n'a pas pour autant renoncé à son festival. À plusieurs endroits, elle s'est rabattue sur ses propres locaux.

À Rouen la présidente du mouvement reproche à la Miviludes la « liste de prétendues dérives associées à notre association mais qui ne reposent sur aucun fait » et précise que l'association n'a jamais eu affaire à la justice. La présidente de la structure lyonnaise estime, quant à elle, que 27 saisines auprès de la Miviludes « c'est peu, au regard des milliers de personnes qu'on reçoit dans nos différentes conférences ».

Déjà mentionnée dans le rapport *Les sectes en France* en 1995, la Nouvelle Acropole fondée en 1957 en Argentine s'est installée en France en 1973 sous la forme d'une association. Sur son site

elle se définit elle-même comme « un réseau mondial qui propose des formations de soi et des projets pour faciliter la transition vers un monde nouveau et meilleur ». Présente dans une soixantaine de pays, elle propose des cours de philosophie, des activités culturelles et de développement personnel ainsi que des actions humanitaires telles que des maraudes pour venir en aide aux sans-abris.

Dans son rapport d'activité 2018-2020, la Miviludes s'inquiétait du « prosélytisme dont fait preuve le mouvement envers la communauté scolaire et étudiante ». Elle soulignait que les conférences organisées par l'association seraient suivies « d'une demande pressante d'engagement » et notait une « emprise importante (...), accompagnée de ruptures familiales et d'un désengagement professionnel ».

Le mouvement a aussi été mentionné en 2021, dans un état des lieux sur les « nouvelles tendances des dérives sectaires ». La Miviludes y relevait que les enseignements de la Nouvelle Acropole seraient susceptibles de s'orienter « vers une idéologie d'extrême droite ». À ce sujet, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), organisme

de tutelle de la Miviludes, précise que « des pratiques inspirées du fascisme et des croyances ésotériques seraient aussi mises en avant. L'histoire de l'humanité serait, par exemple, divisée en cinq étapes clefs, l'ultime étant l'avènement de la «race blanche» ».

La note de 2021 révèle en outre que l'association disposerait « d'une milice intérieure et d'un service de renseignement ». La Nouvelle Acropole a cependant démenti cette information dans un droit de réponse au Courrier Picard¹.

Du côté des associations, l'Adfi de la région Normandie indique avoir reçu deux signalements sur le mouvement dont un datant de 2016 concernant un jeune homme qui a quitté sa famille et son travail pour aller vivre en communauté dans un centre du groupe. Enfin, l'Unadfi constate sur son site internet : « derrière les discours officiels, il semble que le phénomène d'emprise sectaire demeure. » ■

(Sources : Actu 11.11.2022 & 20 Minutes 11.11.2022 & Le Progrès 12.11.2022 & Le DNA, 12.11.2022)

1. Lire l'article et le droit de réponse de la Nouvelle Acropole : <https://www.courrier-picard.fr/id168522/article/2021-02-24/un-etat-des-lieux-alarquant-des-derives-sectaires>

Pour en savoir plus sur la Nouvelle Acropole, lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/nouvelle-acropole/>

Ogyen
Kunzang
Choling

A écouter

■ Victime des dérives de la communauté bouddhiste OKC, Ricardo Mendès témoigne

Il a grandi avec d'autres enfants sous l'influence du gourou Robert Spatz, une époque de sa vie marquée par l'endoctrinement, la privation de libertés, les violences physiques et psychiques à répétition. À 25 ans, en 2000, il décide de parler et témoigne aux côtés d'autres victimes en justice. ■

Ricardo Mendès raconte son histoire au micro d'Ambre Rosala : <https://podcasts.leparisien.fr/le-parisien-code-source/202210251603-victime-des-derives-dune-communaute-bouddhiste-ricardo-mende>

Scientologie

La Scientologie et des situations #metoo très médiatisées

■ France

■ Le cinéaste canadien Paul Haggis et l'acteur Danny Masterson, respectivement ancien et actuel membre de la Scientologie, sont accusés de viols. Leurs procès, à New York et Los Angeles, mettent aussi en cause le mouvement religieux.

Le réalisateur oscarisé a été reconnu coupable du viol de l'agente publicitaire Haleigh Breest en 2013. Il devra lui verser 7,5 millions de dollars. La défense a « suggéré que la plainte avait été téléguidée par l'Église de Scientologie », le cinéaste avait quitté et critiqué l'organisation. Une théorie balayée par les avocats de la victime.

Au même moment, se tient le procès de Danny Masterson, toujours fidèle à la Scientologie. Trois de ses ex-compagnes, anciennes membres du groupe, ont tardé à porter plainte par peur des représailles de l'Église. L'une d'entre elles, Jen B. raconte même qu'à l'époque, elle aurait demandé à l'organisation l'autorisation de porter plainte,

demande vite balayée par un dédommagement financier. De son côté, l'accusé nie les faits et clame son innocence. S'il est reconnu coupable, il encourt jusqu'à 45 ans de réclusion. ■

(Sources : Nytimes, 10.11.2022 & Le Temps, 02.11.2022 & The Guardian, 30.10.2022)

Le livre d'un ancien cadre supérieur de la Scientologie, un « guide de sauvetage » ■ Etats-Unis

■ Mike Rinder a passé 45 ans dans les rangs de cette Eglise. Il a écrit un livre sur ce qu'il appelle aujourd'hui une « prison mentale » et espère que ses mots en sauveront d'autres personnes, notamment ses enfants restés dans l'organisation. Présentation de l'autobiographie *A Billion Years: My Escape From a Life in the Highest Ranks of Scientology*.

D'Australie, il a été emmené en Angleterre par sa famille à l'âge de 5 ans. Il grandit aux côtés de la Scientologie. A 18 ans, Rinder rejoint la Sea Org, l'ordre

prestigieux assigné à la gestion de l'Eglise.

Dans sa vingtaine, il devient père mais ne voit que très rarement ses

enfants. Il explique que les bébés étaient confiés quelques jours après leur naissance aux crèches de la Sea Org où ils étaient pris en charge sept jours sur sept, du

>>>

>>>

matin jusqu'à minuit.

Il évolue pendant 45 années dans le mouvement et devient même cadre supérieur. Il travaille 7 jours sur 7, 14 heures par jour pour un revenu hebdomadaire de 50 dollars. Dans les années qui suivent la mort de Ron Hubbard (fondateur de la Scientologie), ses croyances sont ébranlées et notamment avec l'arrivée au pouvoir de David Miscavige à

la tête du groupe, qui l'aurait agressé physiquement. A 62 ans, il décide de tout quitter et de s'évader. Il se cache, retire les piles de son téléphone, n'utilise que de l'argent liquide et reste en mouvement. Il rencontre d'anciens scientologues qui l'aident à entamer sa nouvelle vie et tente d'écrire à la mère de ses enfants, Cathy, pour lui demander de le rejoindre et de fuir le groupe. Elle lui répond par un « va te faire

foutre ». Quant à ses enfants, ils publient une lettre ouverte pour le renier. Aujourd'hui, avec ce livre, le père espère sauver d'autres vies. De son côté, même s'il n'est plus sous emprise, Rinder se croit toujours surveillé et consacre une grande partie de son temps à dénoncer les agissements de la secte. ■

(Source : The Guardian, 17.11.2022)

Un centre de désintoxication de la Scientologie tarde à ouvrir ses portes ■ Irlande

■ Une première en Irlande : un centre Narconon, organe de réhabilitation des toxicomanes directement lié à la Scientologie, aurait dû s'implanter l'an dernier. Mais le projet peine à voir le jour.

La porte-parole de Narconon justifie ce retard d'ouverture : « La planification avance pour ouvrir l'établissement, la récente période de pandémie de Covid

ayant retardé nos plans. »

Ce centre de réadaptation de Ballivor a coûté 9 millions d'euros pour l'achat et la construction mais des opposants au pro-

jet s'interrogent sur la viabilité économique de projets liés à la Scientologie à Ballivor. Affaire à suivre. ■

(Source : Independent, 06.11.2022)

Témoins de
Jéhovah

Les Témoins de Jéhovah poursuivent en justice une association de victimes de leur mouvement ■ Espagne

■ C'est une situation inédite et ironique : un groupe religieux poursuit en justice ses anciens membres. L'association de victimes des Témoins de Jéhovah est ainsi accusée de divulguer de fausses informations sur le mouvement.

Entrés en dissidence, celles et ceux qui ont quitté ou critiqué le groupe parlent des conséquences de leur appartenance passée sur le site de leur association. Ils racontent les abus subis, l'ostracisme, leurs troubles mentaux ou même les tentatives de suicide. En réponse, les Témoins de Jéhovah les

attaquent en justice, exigent une rectification publique des informations publiées et la suppression du mot « victimes » qui caractérise l'association.

Pour l'avocat des victimes, Carlos Bardavio, le groupe religieux veut « détruire l'association » car c'est précisément grâce à celle-ci que

les anciens ont pu s'organiser, se connaître, s'entraider et parler. Or le mouvement cherche justement à étouffer cette parole. Un juge de Torrejon de Ardoz devra décider si les cas signalés par l'association sont fondés ou non, s'il rejette ou pas un procès. ■

(Source : Infocatolica.com, 14.11.2022)

La CEDH condamne la France qui a manqué à son devoir de protection d'une mineure ■ France

■ Une jeune fille, placée dans une famille de membres des Témoins de Jéhovah par l'Aide Sociale à l'Enfance du Tarn-et-Garonne, a subi des viols et agressions sexuelles pendant 13 ans, entre 1976 et 1988. L'accusé, le père de la famille d'accueil, a reconnu partiellement les faits.

La Cour estime que les autorités françaises « n'ont pas mis en œuvre les mesures préventives de détection des risques de mauvais traitements prévues par les textes ». Les juges déplorent de nombreuses carences dans le suivi de cette jeune, à domicile et dans les établissements scolaires.

Par ailleurs, « la clause de neutralité religieuse » n'a pas été respectée puisque l'enfant devait participer aux activités religieuses des Témoins de Jéhovah alors même que sa famille d'origine était de confession musulmane. La CEDH condamne ainsi la France à verser 55 000 euros à la

requérante pour le « dommage moral » et pour violation des articles 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants), 9 (liberté de religion) et 13 (droit à un recours effectif) de la convention de sauvegarde des droits de l'homme. ■

(Source : Nouvel Obs, 03.11.2022)

Coaching

Le coaching : un marché à succès ■ France

■ 15 000 coachs exerceraient dans les entreprises. Certaines dérives ont pu être constatées. Certaines entreprises enchaînent des coachings différents sur la communication, la gestion du stress ou encore la prise de parole. Parfois ces séances laissent les employés avec des questions notamment sur leurs bien-fondés ou leurs vérités scientifiques.

Selon Gilles Dufour, président du Syndicat interprofessionnel des métiers de l'accompagnement, du coaching et de la supervision (SIMACS), plus de 5 000 personnes seraient adhérentes au syndicat. Cependant, il estime à 15 000 le nombre de coachs qui travaillent en entreprise et à plus de 50 000 ceux qui gravitent autour « du coaching de vie et du coaching professionnel ». Le succès de ces coachs au sein des entreprises s'expliquerait par un bouleversement dans les organisations et d'un changement du modèle de management qui vise à ce que les travailleurs prennent plus d'initiatives. Les coachs deviennent des accompagnateurs pour ces salariés, l'objectif final étant l'amélioration de la productivité.

Ce marché pléthorique de coachs amène à une certaine vigilance face à des risques d'arnaques ou de dérives.

Toutes les formations pour devenir coach ne se valent pas et certaines laissent le champ libre à des pratiques pseudo-scientifiques comme la programmation neuro-linguistique (PNL), l'ennéagramme ou l'hypnose. Florence Soustre-Gasser, présidente de la branche française du Conseil national du coaching, du mentorat et de la supervision (EMCC) constate un véritable mélange des genres entre des écoles professionnelles et d'autres assurant la promotion de la pensée magique. Dans le cas du coaching une certification n'est pas forcément gage de qualité. Il faut aussi analyser le programme défendu par le coach et se méfier de certaines pratiques. La pratique du coaching n'est pas précisément règlementée et des propositions spirituelles ou ésotériques sans fondement scientifique peuvent constituer un moyen de prosé-

lytisme. Certaines offres de coaching n'hésitent pas à proposer de la numérologie, de la cartomancie ou des coachings basés sur les énergies. Pour Elisabeth Feytit, créatrice du podcast *Méta de choc*, il est possible d'être confronté à des dérives sectaires menées par « des coachs manipulateurs avec un objectif financier, sexuel ou d'abus de pouvoir. »

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) appelle à la vigilance face à des coachs qui empruntent une terminologie pseudo-scientifique mêlant une sémantique médicale, psychologique et spirituelle mais ne reposant sur aucun « référentiel académique précis ». ■

(Source : L'Express, 21.11.2022)

Développement personnel

Analyse du succès des livres de bien-être ■ France

■ Dans son mensuel de novembre, le magazine *60 millions de consommateurs* traite du succès des ouvrages consacrés au développement personnel et au bien-être. Le journaliste, à la lumière d'interventions de spécialistes, tente d'expliquer ce phénomène et rappelle les risques pour la santé, mais aussi financiers inhérents à ce type de littérature.

>>>

Depuis quelques années, ces ouvrages ont pris une place importante dans les librairies, parfois au côté d'ouvrages écrits par des professionnels de la psychologie. Selon une étude réalisée par l'analyste Gfk, en partenariat avec le magazine *Livres Hebdo*, entre mai 2021 et avril 2022 six millions d'ouvrages de bien-être auraient été vendus. Ces ventes portent le chiffre d'affaires total des rayons de développement personnel à 71 millions d'euros, soit une augmentation de 17.5% par rapport à la même période de l'année dernière. Ces livres sont bien souvent présentés en tête des gondoles chez différents libraires ou grandes enseignes.

Ils promettent pour la plupart une amélioration du quotidien, un accès au bonheur, par l'application de méthodes faciles. L'idée globale est d'apporter des réponses simples à des problèmes complexes. Ces dernières années la pandémie a amplement modifié les repères des individus qui ont pu alors être attirés par la simplicité de ces ouvrages pour résoudre certains problèmes induits par la situation incertaine.

Ces ouvrages présentent un danger car ils peuvent parfois être utilisés par des gourous qui souhaitent « recruter de nouveaux adeptes, enseigner, endoctriner et préparer à leur programme » comme l'explique Delphine Guérard, psychologue clinicienne. Ils peuvent être une porte d'entrée vers des pratiques sectaires, le lecteur pouvant souhaiter aller plus loin et se renseigner sur d'autres pratiques que proposent l'auteur. Parmi ceux-ci, certains prétendent avoir vécu une expé-

rience fondatrice qui serait à l'origine de leurs théories et de leurs savoirs et un gage de crédibilité. L'expérience personnelle prend alors le dessus sur les faits scientifiques.

De nombreux auteur·e·s qui monopolisent les rayons sont connus des associations de lutte contre les dérives sectaires. Parmi ceux figurant dans le top des ventes on retrouve l'auteure québécoise Lise Bourbeau qui connaît un grand succès avec ses ouvrages, notamment *Les cinq blessures qui empêchent d'être soi-même*. Dans certains de ses livres, elle avance que certaines maladies peuvent être soignées par des pratiques alternatives. Créatrice d'un centre de développement personnel nommé *Ecoute ton corps*, Lise Bourbeau stipule qu'il existe des liens entre traumatismes vécus et apparence physique. La Miviludes qui a traité douze saisines sur la québécoise l'année dernière rappelle que « cette méthode est non éprouvée et ne bénéficie d'aucune reconnaissance en France ». Pourtant, il semble que ces stages attirent de nombreuses personnes malgré des tarifs relativement élevés. D'autres stars des rayons de librairie proposent aussi des stages ou des rencontres onéreux. C'est le cas notamment d'Eckhart Tolle et de Don Miguel Ruiz avec respectivement *Le pouvoir du moment présent : guide d'éveil spirituel* et *Les quatre accords toltèques*.

Sur le plan légal, la Miviludes rappelle que « par respect des droits fondamentaux de liberté d'expression et de conscience, la publication d'ouvrages est libre, sauf en cas d'infraction pénale

ou de trouble à l'ordre public ». La censure vise le plus souvent les propos diffamants ou haineux tel le racisme ou l'antisémitisme. Les ouvrages incitant à se détourner de la médecine pour guérir se retrouvent alors dans un vide juridique. Ils ne sont pas pénalement condamnables. Il est alors du ressort du lecteur de faire preuve d'un esprit critique vis-à-vis de ces nombreux ouvrages sur la santé et le développement personnel.

L'article de *60 millions de consommateurs* prodigue quelques conseils pour se prémunir face à ces ouvrages. Le journal conseille notamment d'effectuer des recherches sur les auteurs, notamment sur le site de l'Unadfi ou encore sur le site de Psiram. Delphine Guérard rappelle qu'il faut se méfier quand un auteur invite à rompre avec ses habitudes ou son entourage, c'est une manière d'amorcer le processus d'emprise mentale. Il faut aussi être vigilant face aux auteurs qui prétendent détenir une solution miracle relative au bien-être ou à des questions de santé. Pascale Duval, porte de parole l'Unadfi, rappelle qu'en offrant ce type d'ouvrages les distributeurs participent à alimenter la confusion entre science et non science. Selon elle, les auteurs partent en effet parfois de faits scientifiques pour crédibiliser leurs théories farfelues. Les auteurs revendiquent une forme d'irrationnalité qui peut être une première marche vers l'emprise mentale. ■

(Source : 60 millions de consommateurs, novembre 2022)

Election présidentielle et lobby évangélique ■ Brésil

■ Dans un pays où au moins une personne sur trois est évangélique, et où cette réserve de voix est extrêmement convoitée, le second tour de la campagne présidentielle brésilienne aura pris des airs de guerre de l'information.

Lula a remporté l'élection présidentielle au Brésil en octobre dernier. Mais avant cette victoire, le second tour avait fait des électeurs les cibles d'une désinformation acharnée. Au Brésil, les églises évangéliques se sont multipliées ces dernières années et durant le second tour de l'élection présidentielle, beaucoup d'entre elles ont été utilisées comme des relais pour recueillir un maximum de voix pour Bolsonaro. Alors même que le mélange entre foi et politique est interdit par la loi, de nombreux pasteurs ont utilisé leur église comme tribune et mené campagne pour la réélection de Bolsonaro.

Discours radicalisé, flot de fausses informations, rumeurs sordides, violence des propos à l'encontre de Lula, mais également à l'encontre de l'Église catholique : la campagne menée par les pasteurs, « devenus auxiliaires de l'extrême droite » n'était pas banale. Conséquence, « ces multiples manipulations ont provoqué un nombre record d'incidents dans les temples. Pour un croyant, le pasteur est le repré-

sentant de Dieu sur terre et son rôle est d'orienter, donc sa parole compte beaucoup », explique Christina Vital da Cunha, chercheuse à l'Institut d'études sur les religions. Elle confirme l'aspect inédit de cette campagne qui a vu des pasteurs « [relayer] leurs 'fake news', [condamner] les fidèles qui ne suivent pas leur ligne, [expulser] d'autres pasteurs ».

Afin de faire de cette campagne une véritable guerre culturelle, les pasteurs ont fortement insisté sur les « dangers moraux » qui adviendraient si la gauche revenait au pouvoir. À titre d'exemple, ce pasteur officiant au sein de l'Assemblée de Dieu (la plus grande dénomination évangélique du Brésil), qui vocifère devant les fidèles : « l'idéologie de genre, non ! S'ils ferment les églises, mes frères, nous irons prêcher dans la rue, mais dès aujourd'hui nous devons combattre de toutes nos forces un tel projet. »

Les fidèles ce jour-là étaient en majorité des femmes noires et pauvres, qui subissent au quotidien la violence des opérations

policières. Et pourtant, persuadées que Bolsonaro est celui qui défend la famille et l'Église, persuadées que Lula est l'ennemi des chrétiens, citations et photos partagées sur des groupes WhatsApp à l'appui, ces femmes iront voter pour lui.

Jair Bolsonaro possédait un atout de taille pour rallier les voix de cette population : sa propre femme. Michelle Bolsonaro a en effet participé entièrement à la campagne, voyageant dans tout le pays pendant le second tour et animant des cultes au sein d'églises et de temples évangéliques. Le 20 octobre, dans un gigantesque temple, elle disait devant six mille fidèles que la campagne était « une guerre spirituelle, une lutte contre le mal, contre Satan qui veut détruire notre nation. Malheureusement, beaucoup de chrétiens ne le comprennent pas, mais le Brésil est la dernière barrière contre le communisme ». ■

(Sources : lemonde.fr, 25.10.2022, rnc.bfmtv.com, 29.10.2022)

Vers un encadrement du métier de Pasteur ? ■ Congo

■ Un pasteur Congolais a été arrêté par la police pour avoir égorgé son fils de vingt-et-un an. Il a expliqué avoir obéi à un « ordre de l'Éternel ». Ce crime a suscité l'émoi parmi la population. En Afrique, ce type de dérive dans la sphère évangélique n'est pas inhabituel.

>>>

En juin 2019, le corps décapité d'un chantre avait été retrouvé dans une église évangélique à Abidjan. Le crime était le fait d'un fidèle de cette église, un homme désœuvré auquel le pasteur d'une église évangélique concurrente avait demandé de commettre ce crime contre une forte somme d'argent. En décembre de la même année, au Nigeria, un incendie s'était malencontreusement déclenché durant une prière de guérison, ce qui avait coûté la vie à un fidèle.

Le sociologue Dadjé Paul Koffi explique que ces dérives résultent du caractère mercantile de l'acti-

tivité religieuse : « Aujourd'hui, l'activité religieuse peut être définie comme une activité économique qui génère du profit. Vu sous cet angle, le rapport des acteurs n'est pas forcément gouverné par la crainte ou le rapport à une divinité. »

L'enseignant-chercheur Félix Houphouët Boigny abonde en ce sens, soutenant que les prophéties et les discours prononcés par les pasteurs ou prophètes auto-proclamés sont « préfabriqués, socialement construits en vue d'atteindre un but : celui de faire du profit ».

Cela pose la question de l'enca-

drement de l'activité de pasteur et de la responsabilisation des églises lorsque des dérives sont observées.

Le Rwanda semble avoir ouvert la voie : en 2018, 714 églises et mosquées avaient été fermées, officiellement pour raisons sanitaires et sécuritaires. Cependant peu de temps après, les autorités ont annoncé une nouvelle loi sur les congrégations religieuses, qui imposerait entre autres aux prédicateurs de suivre des cours de théologie, ce qui rendrait plus difficile l'ouverture d'une église. ■

(Source : africa.la-croix.com, 08.11.2022)

La fin des temps, phénomène culturel et politique ■ Etats-Unis

■ **L'apocalypse est une obsession au sein de la droite conservatrice et évangélique américaine. Aux Etats-Unis, cette thématique fait partie de la culture populaire, et a des retentissements sur la vie politique.**

Dans les rayons des librairies, la présence en nombre de guides de survie, manuels de prières, livres qui prophétisent la seconde venue du Christ ou tout type d'ouvrage annonçant la venue d'événements cataclysmiques, confirme aux yeux des chrétiens évangéliques l'imminence de la fin des temps. L'impact de certains de ces livres se ressent toujours aujourd'hui.

The Late Great Planet Earth en fait partie. Publié dans les années 1970 et véritable best-seller, ce livre mettait en relation des événements de l'actualité et des prophéties de la Bible. Prédissant que la fin du monde serait pour les années 1980, il se vendait encore à des milliers d'exemplaires

dans les années 1990. Ses prédictions se basaient sur la lecture de signes ésotériques et le décodage de messages, suscitant parmi toute une génération de chrétiens évangéliques un engouement certain pour le déchiffrement de codes secrets.

Par la suite, *Left Behind*, une série de livres publiée de 1995 à 2007, est venue modifier durablement la façon dont de nombreux chrétiens évangéliques conceptualisaient l'apocalypse. Dans cette œuvre de fiction, le Secrétaire général des Nations Unies, personnage brillant et rusé, se révèle être en réalité l'Antéchrist. Les Nations Unies s'unissent ensuite pour devenir un seul état sur lequel règne un unique gouvernement. Une

« Force de la Tribulation » se met en place pour se battre contre les agents de l'Antéchrist. La série a été adaptée de nombreuses fois pour le grand et le petit écran ; Nicolas Cage a joué dans une de ces adaptations.

L'apocalypse est devenue mainstream

Alors que la fin des temps a longtemps été discutée en s'appuyant sur des arguments théologiques relativement complexes et sur des passages des Ecritures, l'approche actuelle est beaucoup plus vague et englobante. Chez les chrétiens évangéliques, il est habituel d'entendre « ils vont interdire l'usage de la Bible » ou « ils vont vous enlever votre li-

>>>

>>>

berté de croyance ». La majorité d'entre eux croient en la survenue prochaine de l'Antéchrist, que ce soit sous la forme d'une entité, ou sous la forme d'une économie ou d'un gouvernement mondial.

Professeur d'histoire à la Washington State University, Matthew Sutton explique que lorsque Trump exprimait des désaccords avec l'OTAN ou lorsqu'il critiquait le FBI et « l'Etat profond », il pouvait dans un creuset de croyances partagées par une majorité des évangéliques, sans qu'on sache dans quelle mesure c'était délibéré.

Deux paradoxes sont à relever. Premièrement, on voit que les différentes victoires obtenues ces derniers temps par la droite évangélique – élection de Trump, cour Suprême dominée par les conservateurs, enterrement du droit à l'avortement au niveau fédéral – n'ont pas suffi à amoindrir ce sentiment d'apocalypse ou d'effondrement imminent. Deuxièmement, l'apocalypse ne cause pas chez ceux qui l'entrevoient une quelconque frayeur ou panique,

c'est presque le contraire.

Tout cela s'explique par la vision de la fin des temps comme faisant partie intégrante du plan de Dieu. Les victoires obtenues par la droite chrétienne sont considérées comme de menus triomphes face aux puissances maléfiques qui se déversent sur le pays et sa population. Plus elles se déversent, plus le plan de Dieu est respecté, et plus le paradis se rapproche.

QAnon n'a rien inventé

Si les chrétiens évangéliques ont été si prompts à croire aux théories conspirationnistes de QAnon, c'est parce qu'elles empruntaient les mêmes schémas que ceux de l'eschatologie chrétienne de la fin des temps à laquelle ils ont été habitués depuis des décennies.

En effet, selon la grille de lecture QAnon, Trump et ses électeurs sont en guerre contre une élite sataniste, qui sacrifie et boit le sang d'enfants kidnappés. L'ancien président fait office de figure messianique, ses soutiens consti-

tuent une armée, et ensemble ils élaborent des stratégies pour faire tomber les forces maléfiques lors de ce qui sera une grande et triomphante bataille, désignée sous le nom de « The Storm » (la Tempête). Lorsque Trump a parlé d'une « élection volée » par un « état profond », il utilisait des expressions éminemment significatives pour ses soutiens évangéliques, qui sont enclins à croire en l'existence d'une opposition puissante, organisée et satanique. Dans ce cadre, le vol d'une élection semble correspondre à la première étape d'un plan plus large. Et si les soutiens de Trump et de QAnon semblent aussi impliqués dans cette bataille pourtant décrite comme terrible et redoutable, c'est qu'ils la considèrent comme essentielle pour que justice soit rétablie et qu'ils sont persuadés qu'une fois terminée, ils se trouveront du bon côté, celui des gagnants. ■

(Source : slate.com, 06/10/2022)

Un pasteur dans le viseur de la justice vaudoise ■ Suisse

■ Huit adeptes de l'Église « Lève-toi » ont dénoncé les pressions financières et psychologiques de leur pasteur Haïm Goël.

L'église « Lève-toi » est un mouvement qui suit les préceptes du judaïsme messianique. Le pasteur de ce mouvement qui se réunissait à Ballaigues depuis 2014, se retrouve sous le coup d'une enquête pénale du Ministère public vaudois. En 2018, d'anciens adeptes s'étaient

rendus à Genève au Centre Intercantonal d'Information sur les Croyances pour dénoncer leur pasteur. Certains se seraient mis en danger financièrement : ils auraient été contraints de subvenir aux besoins mensuels du pasteur, évalués à 14 000 francs.

Le chef spirituel est depuis poursuivi pour usure et contrainte. Il délivre aujourd'hui ses prêches en ligne depuis Jérusalem. ■

(Sources : 24heures.ch, 26.10.2022 & lematin.ch, 27.10.2022)

Néo- chamanisme

Arrestation au sein d'un groupe chamanique ■ France

■ Dans la région de Bergueda, près de Barcelone, la police a interpellé deux personnes lors d'un rituel chamanique impliquant une prise de substances psychoactives. La police est intervenue au début d'un rituel au cours duquel les organisateurs proposaient de l'ayahuasca, dangereux pour la santé à leurs adeptes.

Parmi les personnes interpellées figure une femme qui s'autoproclame prêtresse chamanique, psychothérapeute et propose diverses techniques comme le reiki, la PNL ou les enregistrements akashiques. Elle était présentée aux adeptes comme une « femme-médecin ». Durant les cérémonies, les participants étaient invités à consommer de l'ayahuasca qui était appelé « médicament ». D'autres substances psychoactives prohibées fournies pouvaient présenter un risque

élevé pour la santé physique et mentale.

Les substances servaient au leader pour recruter et mettre sous emprise les participants dont certains étaient rendus vulnérables par leur maladie. Les substances étaient parfois utilisées comme substitution d'une thérapie médicale.

Lors de l'arrestation, les forces de l'ordre espagnoles ont effectué d'importantes saisies de substances psychoactives, de mari-

juana et d'argent liquide.

La chamane a déclaré que les gens venaient la voir pour son savoir en médecine ancestral, elle se dit bouc émissaire d'intérêts économiques. Selon elle « le système n'est pas intéressé par le fait que les gens soient éveillés et en bonne santé, il préfère les garder anesthésiés avec des antidépresseurs et beaucoup d'autres choses ». ■

(Source : RIES, 11.11.2022)

New Age

Infiltration dans la multinationale des drogues psychédéliques, au cœur du New Age ■ Espagne

■ La firme espagnole *Inner Mastery* prospère sur le business des hallucinogènes. Des journalistes l'ont infiltrée. Ils racontent un voyage entre New age, spiritualité, chamanisme et ayahuasca. Quelques participants, souvent sous emprise psychologique et financière, en sont sortis et témoignent aujourd'hui de leurs regrets.

Dans un hameau des Ardennes belges, à Rossart, deux investigateurs participent à un événement organisé par Inner Mastery, la « maîtrise intérieure ». Cette entreprise fondée en 2013 par Alberto Varela, exporte son activité en Europe et dans une partie de l'Amérique latine, soit 27 pays au total. Implantée à Madrid, la firme rayonne et s'est spécialisée dans le développement sous psychotropes. Les lieux des retraites

évoluent au rythme des changements législatifs, descentes de police et saisies puisque l'ayahuasca est illégale quasiment partout en Europe et notamment en raison des risques de santé auxquels elle expose ses consommateurs. En France, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a reçu plusieurs signalements sur cette société. Les craintes à l'égard de ce groupe

sont confirmées par un psychologue espagnol spécialiste des questions d'endoctrinement, Miguel Perlado. Il raconte : « De mon expérience avec d'anciens membres, j'observe une soumission progressive, l'annulation de l'analyse critique, une vénération du fondateur Alberto Varela et du groupe, une tendance à l'éloignement et à la rupture familiale, qui s'accompagnent d'une rupture des intérêts personnels ou profes-

>>>

>>>

sionnels, des signes d'endoctrinement idéologique et une dépendance anxieuse à l'égard de l'organisation. » L'expert s'inquiète des états de conscience altérés dans lesquels peuvent se trouver les participants et des situations possibles d'abus moral et sexuel. Des risques d'autant plus importants que ces stages s'adressent majoritairement à des personnes vulnérables. Par ailleurs, ces séjours sont onéreux et chaque nouvelle prise de psychotrope (bufo, kambo, ayahuasca) implique une transaction financière supplémentaire. Aux 230 euros par jour s'ajoutent 150 euros par expérience.

Les organisateurs ne se privent pas d'utiliser un jargon thérapeutique pour convaincre leurs clients. À ce titre, le kambo, issu de la sécrétion d'une grenouille amazonienne, est présenté comme « vaccin de la jungle » efficace contre plusieurs maladies (Lyme, Alzheimer, cancers). Or il n'existe aucune preuve scien-

tifique à ce sujet mais des certitudes quant aux possibilités d'intoxications aiguës avec des effets indésirables graves, voire mortels.

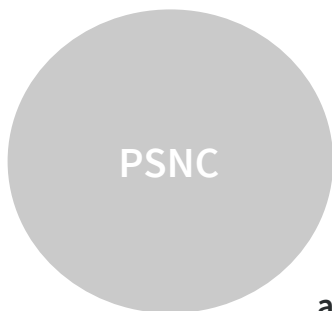
Des produits et services dérivés sont aussi proposés pour le voyage, la formation, le coaching, la musique, les podcasts : Entheos Planet, Ecole Consciente, Académie Alverto, Ayahuasca travels... La possibilité d'adhérer au BelnClub, le « premier club international d'évolution intérieure » est évoquée. En l'intégrant, les adhérents peuvent télécharger une application pour convertir leur argent en InnerCoins (INC), la monnaie virtuelle interne de la multinationale. Une fois qu'un investissement est fait par ce biais-là, il devient impossible de le récupérer, comme l'a expérimenté « Romain » en perdant 4500 euros. Aujourd'hui, cet infirmier envisage d'attaquer l'entreprise en justice.

Les journalistes du *Point* qui ont infiltré un des stages racontent une soirée type. Le fils de Varela, Elian, aux allures de Jésus, ne

porte pas une couronne d'épines comme lors de la Cène mais une plume d'oiseau dans les cheveux. C'est lui qui guide la cérémonie d'ayahuasca, aux côtés de ses deux jeunes facilitatrices, jusqu'à 4h du matin face aux participants assis sur des matelas. Devant lui trône un quasi-autel avec bougies, encens et pot d'ayahuasca. Une fois le produit consommé, vomissements et diarrhées ponctuent la nuit. Le lendemain, les sessions reprennent ainsi que la possibilité d'engager de nouveaux frais. Idem le surlendemain.

Des anciens facilitateurs d'Inner Mastery chargés de recruter des clients pour les retraites ont parlé anonymement. Aujourd'hui, tous ont la sensation d'avoir été exploités. Certains avaient renoncé à toute leur vie, leur travail, leur famille, pensant découvrir un nouveau mode de vie alternatif et communautaire. Ils en sont revenus, le portefeuille vide. ■

(Source : *Le Point*, 07.11.2022)



Le risque de dérive dans les méthodes de bien-être France ■

■ **Le rapport de la Miviludes les a nommés « gourous 2.0 » : il s'agit des professionnels du bien-être. Les risques de dérive dans ce domaine sont au cœur de ce rapport.**

Les pratiques de soin non conventionnelles sont des outils favorisant l'emprise, et « instrumentalisées par des leaders charismatiques qui établissent des liens de confiance et de dépendance pour couper le public de sa grille de lecture initiale » comme l'explique Christian Gravel, président

de la Miviludes. « Le problème de ces professions du bien-être, fondées sur des croyances, c'est qu'elles ne sont pas encadrées. Il n'y a ni cadre juridique, ni ordre, et n'importe qui peut s'improviser, quasiment du jour au lendemain, praticien » abonde en ce sens Marie Drillhon, présidente de

l'ADFI Yvelines. Elle souligne également l'aspect mercantile dans ce type de profession, « la santé physique, psychique et spirituelle » étant des domaines dans lesquels « il y a beaucoup d'argent à se faire. »

Outre l'appât du gain, outre l'ex-

>>>

>>>

plaitation de « l'état de désarroi, d'angoisse des Français » entraînant bien souvent la rupture, les pseudo-guérisseurs exacerbent le sentiment de défiance à l'égard de la science, de la médecine et des institutions, créant ainsi un rapprochement entre « logiques complotistes » et « dynamiques sectaires ». Christian Gravel explique que des assises vont être organisées pour le premier trimestre 2023 afin de trouver des solutions à mettre en place pour contrer ce réel danger pour la démocratie.

À écouter Podcast RFI :

Dans cette émission de *Débat du Jour*, la journaliste et ses invités Francine Caumel, vice-présidente nationale du Centre contre la manipulation mentale (CCMM), Jean-Loup Adénor, journaliste à *Marianne*, et Nicolas Sajus, psychologue spécialiste de l'accompagnement des victimes de pseudo-thérapies et d'emprise sectaire, tentent d'opérer la distinction entre liberté de penser, recherche de bien-être et dérive sectaire, en s'appuyant sur le rapport de la Miviludes. Au cœur de la

question, ces « nouveaux profils », ces gourous 2.0 dont le nombre augmente, et dont la pratique favorise la convergence entre dérive thérapeutique et dérive sectaire. ■

Sources : [actu.fr/ile-de-france/versailles, 07.11.2022](https://actu.fr/ile-de-france/versailles,07.11.2022) & [ladepeche.fr, 13.11.2022](https://ladepeche.fr,13.11.2022)

Ecouter le podcast : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/d%C3%A9bat-du-jour/20221107-y-a-t-il-des-risques-de-d%C3%A9rives-dans-les-m%C3%A9thodes-de-bien-%C3%AAtre>

L'endométrieuse, exploitée par les mouvements sectaires ■ France

■ **Deux millions de femmes en France sont atteintes d'endométrieuse. Cette maladie provoque des douleurs intenses et est la première cause d'infertilité dans le pays. Face à l'impuissance de la médecine, certaines de ces femmes se tournent vers des pratiques de soins non conventionnelles, dont on sait qu'elles sont une porte d'entrée pour les mouvements sectaires.**

En 2019 l'épidémiologiste Marina Kvaskoff a lancé l'étude ComPaRe-Endométrieuse, dont l'analyse préliminaire indique que 80% des femmes atteintes d'endométrieuse et ayant répondu à l'enquête ont eu recours au moins une fois à une pratique de soin non conventionnelle. Si certaines de ces pratiques, comme l'acupuncture, l'ostéopathie ou le yoga sont autorisées par la Haute Autorité de Santé et même, dans certains hôpitaux, intégrées dans le projet thérapeutique des patientes atteintes d'endométrieuse, la Haute Autorité souligne que les patientes ne peuvent pas utiliser ces PSNC comme substituts à leur traitement médical, et qu'elles

doivent informer leur médecin de tout recours à une de ces thérapeutiques.

Dans son rapport d'activité 2021, la Miviludes a insisté sur la spécificité que présente le profil des femmes atteintes d'endométrieuse, cibles de choix pour les gourous-guérisseurs : en tant que personne souffrant d'une maladie méconnue, qui provoque des douleurs aiguës et dont le diagnostic reste très tardif, ces femmes sont exposées à la fois à la dérive thérapeutique et à la dérive sectaire.

La cellule investigation de *Radio France* a pu intégrer certains groupes formés sur les réseaux sociaux, des groupes suivis par

des milliers de personnes et à la tête desquels se trouvent des naturopathes ou des personnes se présentant comme spécialistes de l'endométrieuse. Au-delà d'être des espaces d'échange et d'entraide, ces groupes existent essentiellement pour proposer des services : consultations, accompagnements et réunions intitulées « prendre soin du féminin », « coach bien-être endo » ou « transforme ta vie grâce à l'endométrieuse ». Se faisant passer pour une malade, une journaliste a pu entrer en contact avec une naturopathe qui proposait un accompagnement afin d'aider les femmes « à mieux vivre avec leur endométrieuse ». Dès le premier échange, la

>>>

>>>

naturopathe tente de persuader la journaliste infiltrée de choisir la formule la plus onéreuse pour son suivi, arguant que cela fait « déjà partie du travail intérieur que d'aller trouver une somme d'argent ». Puis elle lui énonce les raisons pour laquelle la maladie s'est déclarée : « La maladie peut s'installer pour plein de raisons au sein des membres d'une famille. Tu es celle qui vient révéler un dysfonctionnement dans la lignée de femmes. La vie t'a chargée de résoudre ce problème. ». La naturopathe considère également l'endométriose comme moyen pour la féminité de s'affirmer, cette maladie se déclarant « dans la sphère la plus féminine qui soit. »

Ces deux arguments surfent sur la pratique en vogue de la psychogénéalogie, une pseudoscience selon laquelle on peut trouver dans son histoire familiale des traumatismes ou des événements qui expliqueraient pourquoi on souffre de certaines maladies ou troubles ; et sur la théorie du « féminin sacré », un concept de développement

personnel selon lequel les femmes ont une nature divine à laquelle il est souhaitable qu'elles se reconnectent.

Le dernier rapport de la Miviludes indique, pour la deuxième année consécutive, que les stages de « féminin sacré » présentent des risques de dérives thérapeutiques et sectaires : « une vigilance s'impose. En effet, il est recommandé que le dépôt de la parole liée à un événement traumatique se fasse auprès d'un professionnel qui saura assurer l'écoute et l'accompagnement de la personne. Or, durant ces stages, il est affirmé que si une femme a des règles douloureuses, c'est qu'elle n'est pas 'en accord avec sa nature profonde de femme'. En d'autres termes, elle serait responsable de cette souffrance. »

Toujours selon ce rapport, le féminin sacré en tant que mouvance est un phénomène « lucratif » et « en pleine expansion ».

Frédérique Pernotte, sage-femme et coordinatrice du réseau de professionnels de l'endométriose

Rsendo, n'est pas surprise outre-mesure par l'essor de ce type de stage : « pendant deux heures, ces femmes sont écoutées après plusieurs années à ne pas l'avoir été par le personnel médical ou autre. Evidemment que ça fonctionne. » Cependant, le discours qui consiste à culpabiliser la femme malade reste dangereux, et elle rappelle que « souffrir d'endométriose n'est la faute de personne. Ni de la femme atteinte, ni de la mère ou la grand-mère, ni d'un jumeau à qui on aurait pris une place ».

À écouter sur *France Inter* :

Les gourous de l'endométriose ou comment exploiter la douleur des femmes

À visionner : entretien avec les journalistes Laetitia Cherel et Manon Vautier-Chollet, de la cellule investigation de *Radio France* : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/secrets-d-info/secrets-d-info-du-samedi-05-novembre-2022-8957180> ■

(Sources : [francebleu.fr](https://www.francebleu.fr), 4.11.2022 & [tf1info.fr](https://www.tf1info.fr) & [huffingtonpost.fr](https://www.huffingtonpost.fr), 18.11.2022 & [terrafemina.com](https://www.terrafemina.com), 21.11.2022, [neonmag.fr](https://www.neonmag.fr), 23.11.2022)

Quand influenceur rime avec charlatan ■ France

■ Le milieu des influenceurs a été récemment secoué par des controverses successives, la dernière en date étant le fait de Dylan Thiry (ancien participant à l'émission Koh-Lanta). Il a fait la promotion auprès de ses abonnés de pilules censées prévenir le cancer.

>>>

>>>

Les influenceurs touchent de l'argent grâce à des partenariats rémunérés. Leur rôle est de faire la promotion de produits de toute sorte. Ce sont les propriétés miraculeuses d'une pilule que Dylan Thiry a vanté dans une vidéo postée sur son compte Instagram : elle détruirait les cellules cancérigènes dans le corps et ce avant l'apparition d'un quelconque symptôme. Il précise dans sa vidéo que le produit n'est pas vendu en France ou en Europe parce qu'« ils ne veulent pas, c'est beaucoup plus intéressant pour eux

que vous alliez à l'hôpital et que vous payez une blinde ».

Cette pilule est en fait un cocktail de vitamines distribuée par une entreprise américaine. L'Institut national du cancer rappelle sur son site qu'« il n'est pas possible d'affirmer qu'un complément alimentaire peut lutter contre la maladie cancéreuse ou améliorer l'effet des traitements ».

Au printemps 2022, dans le cadre d'un partenariat avec l'entreprise Suisse Fazup, l'influenceuse Enjoyphoenix avait fait la promotion

de patchs anti-ondes sur ses réseaux sociaux, dispositif censé réduire ou annuler les symptômes causés par les ondes, comme les maux de tête. Il y a dix ans, en 2013, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire Alimentaire alertait déjà sur le fait que ces patchs pouvaient, au contraire, obliger le smartphone à émettre davantage d'ondes pour contrebalancer l'effet bloquant du patch. ■

(Source : [bfmtv.com](https://www.bfmtv.com), 16.11.2022)

Un ostéopathe-guérisseur mis en examen ■ France

■ Antonino Mercuri, un ostéopathe qui revendiquait un don de guérisseur a été mis en examen pour abus de faiblesse, fraude fiscale, escroquerie, blanchiment et exercice illégal de la médecine. Six femmes ont porté plainte contre lui. L'Une d'entre elle a témoigné pour *France Info*.

Pour cette plaignante, l'histoire commence il y a sept ans, lorsque son compagnon se rend au cabinet de l'ostéopathe pour soigner une douleur au genou : « quand il revient de cet entretien il est complètement subjugué. Il est admiratif. On sent qu'il s'est passé quelque chose ». Curieuse de rencontrer l'ostéopathe, elle prend à son tour rendez-vous : « Il m'explique comment ma morphologie est faite par rapport à mes blessures. À cette période, il veut se

faire vraiment l'éducateur de mon travail et de mon couple aussi. Toutes les questions d'éducation par rapport à notre fille aussi passaient par lui. »

Le couple débourse des milliers d'euros, et participe à des séminaires à l'étranger. Au bout d'un an, la plaignante alerte la Miviludes et se sépare de son mari.

L'ostéopathe-guérisseur est actuellement mis en examen après avoir passé quatre mois en dé-

tention provisoire. Reste à prouver l'existence d'une emprise mentale. Claire Lebas, chef de la Caimades, le service de police judiciaire chargé de ce type d'enquête, déclare : « il va nous falloir démontrer cette emprise à travers la séduction, la déconstruction et la reconstruction. Pour ce faire, on réalise de multiples auditions pour faire le parallèle avec leur vie d'avant et leur vie d'après. » ■

(Source : [francetvinfo.fr](https://www.francetvinfo.fr), 03.11.2022)

La psychogénéalogie, une pseudo-science adoubée ■ France

■ La psychogénéalogie est une pratique développée dans les années 1970. Il s'agit de lire la maladie ou le trouble dont une personne est atteinte à l'aune des événements, traumatismes ou conflits vécus par ses ascendants. Une émission consacrée à ce thème a été rediffusée sur *France Culture* tout le long du mois de novembre.

>>>

>>>

L'émission « *Les nuits de France Culture* » a rediffusé tout le long du mois de novembre 5 épisodes (un tous les lundis) d'une série intitulée La psychogénéalogie ou l'analyse transgénérationnelle, enregistrée en 2005. La créatrice de la psychogénéalogie, Anne Ancelin Shützenberger, est une des invitées. Elle-même et d'autres intervenants dans l'émission citent des passages de la Bible qui selon eux corroborent le fait que la transmission des traumatismes est connue et évoquée depuis longtemps. Anne Ancelin cite un verset du livre de Jérémie : « Les parents ont mangé des raisins trop verts et les dents des enfants en ont été agacées ». Un autre invité, Didier Dumas, présenté comme psychanalyste et acupuncteur, cite et déclare : « 'Je suis l'instance responsable, dit Dieu, [...] du fait que les fautes des pères se transmettent sur trois ou quatre générations.' C'est la façon même dont Dieu se présente dans les dix commandements, donc ce n'est pas rien ! »

La rediffusion de cette série

d'émission intervient en même temps que la publication du rapport de la Miviludes, qui alerte sur une explosion des signalements de pratiques trompeuses et dangereuses dans le domaine de la santé. Dans son rapport de 2007, la mission alertait déjà sur la psychogénéalogie en lien avec les faux souvenirs induits.

En effet, dans le domaine du développement personnel, de nombreux pseudo-thérapeutes brandissent la psychogénéalogie pour expliquer la survenue d'une maladie et proposer des pistes de guérison. Cela s'est vu récemment, lorsque Natacha Calastrémé disait lors d'une émission sur l'endométriose que les fausses couches en général et l'endométriose en particulier consistait en un « un message de notre corps qui nous dit qu'avant, il y a eu une souffrance énorme d'une personne qui a associé le mot enfance et mort. Et enfance et mort, ça ne va pas ensemble. Il y a une culpabilité. On doit s'en libérer ».

Le succès de la psychogénéalogie est en partie dû à l'intérêt suscité

récemment par les travaux dans le domaine de l'épigénétique, une discipline de la biologie. Le docteur en biologie Christophe de La Roche Saint-André explique que l'hérédité épigénétique a été étudiée et démontrée chez les plantes, chez certains vers ou chez la mouche drosophile. Il précise que « chez les mammifères en général et chez l'Homme en particulier, les données en faveur d'une hérédité épigénétique sont extrêmement limitées. Même si l'on considère deux générations successives, il faut rester prudent ». « Les fausses couches sont extrêmement répandues dans la population, ajoute-t-il, et nombreuses sont celles qui passent inaperçues. Admettons que les théories transgénérationnelles soient fondées : il faudrait pouvoir analyser toutes les ascendances et pas seulement choisir de ne tenir compte que de celles qui nous arrange. D'un point de vue scientifique, ça devient rapidement indémêlable. » ■

(Source : marianne.net, 09.11.2022)

Une ministre déléguée à la Santé disposée à promouvoir les pratiques de soin non conventionnelles ■ France

■ Agnès Firmin-Le Bodo, pharmacienne et ancienne députée jusqu'à son entrée au gouvernement durant l'été 2022, est étroitement liée à l'Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives (ou Adaptées comme il est indiqué depuis peu sur le site de l'A-MCA).

Cette association, qui souhaite obtenir le statut d'agence gouvernementale, a pour objectif l'encadrement par le

gouvernement de l'intégration des quelques 400 pratiques de médecines dites non-conventionnelles dans le système

de santé français. Cet objectif affiché et un entrisme manifeste au sein du gouvernement inquiètent nombre de profession-

>>>

>>>

nels de santé à l'instar de Cyril Vidal, du collectif NoFakeMed, qui se dit « préoccupé par les relais dont dispose désormais cette agence au ministère de la Santé ».

Au début de l'année 2021, Agnès Firmin-Le Bodo signait une tribune dans le journal *Le Monde* appelant à « structurer les médecines complémentaires et alternatives » autour de l'A-MCA. Elle concluait un colloque organisé par l'association dans les murs du ministère de la Santé. En mars de la même année, Agnès Firmin-Le Bodo et sept autres députés déposaient à l'Assemblée

nationale une proposition de résolution « invitant le gouvernement à créer une agence gouvernementale d'évaluation des approches complémentaires adaptées ».

La nomination d'Agnès Firmin-Le Bodo au gouvernement va-t-elle permettre à l'A-MCA de franchir une étape décisive dans son objectif d'étatisation ? « C'est absurde ! On ne pouvait savoir qu'Agnès Firmin-Le Bodo deviendrait ministre ! Rien n'a changé pour nous, nous n'avons pas de financement d'État ! » déclare Véronique Suissa, la

directrice de l'A-MCA. Selon elle, les fonds que touche l'agence « proviennent surtout des mutuelles ». Et s'il est un secteur qui anticipe et suit avec attention l'essor du marché des pratiques de soin non conventionnelles, c'est bien celui des mutuelles. Elles sont déjà plusieurs à proposer le remboursement de « médecines douces ».¹ ■

(Source : Marianne, 21.11.2022)

1. À noter que Philippe Denormandie, le troisième co-fondateur de l'A-MCA est également directeur des relations santé du MNH Group (Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de la santé et du social)

A écouter



Podcast : Les médecines alternatives : mieux vaut prévenir que guérir, France Culture

■ Avec les invités Bruno Falissard , professeur de santé publique à l'université Paris-Sud, Romy Sauvayre, sociologue, et Vincent Renard Médecin généraliste, professeur de médecine générale, l'émission revient sur le succès rencontré par les pratiques de soin non conventionnelles auprès du grand public et la question que posent leur évaluation et leur régulation.

Pour écouter le podcast : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-science-cqfd/medecines-alternatives-mieux-vaut-prevenir-que-guerir-3582795>

(Source : France Inter, 03.11.2022)

Théories du complot

Un livre pour mieux comprendre et réfléchir au complotisme ■ Canada

■ Deux chercheurs canadiens de l'Université de Sherbrooke ont publié *Mon frère est complotiste : comment rétablir le lien et le dialogue social*. Ils veulent outiller des familles déchirées par le fléau conspirationniste.

>>>

>>>

David Morin et Marie-Eve Carignan travaillent en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Observant l'ampleur du phénomène complotiste -une personne sur deux aurait un proche concerné au Canada- ils ont décidé d'étudier ce sujet afin de le rendre accessible. En effet, un flou règne autour du conspirationnisme et des mythes qui y sont associés. Sur cette notion, les auteurs précisent : « le complotisme est à la base une idéologie que l'on retrouve

dans à peu près toutes les formes d'extrémisme. Tous les conspirationnistes ne sont pas forcément extrémistes, mais la grande majorité des extrémistes est conspirationniste. Là où ça devient inquiétant, c'est quand le complotisme est en train tranquillement d'intégrer l'espace public et qu'il commence à être un discours banalisé ». Les auteurs s'inquiètent également de la récupération du complotisme sur la droite de l'échiquier politique. Pour autant, ils rappellent avec

insistance que : ce phénomène touche à peu près toutes les stratégies socio-économiques et que les opposants aux mesures sanitaires ne sont pas tous conspirationnistes bien qu'ils aient été souvent amalgamés aux vrais complotistes qui occupent le devant de la scène médiatique ou numérique. Pour ces auteurs, l'impératif est d'arriver à restaurer le dialogue social pour éviter une polarisation au sein des familles puis des sociétés. ■

(Source : La Tribune, 30.10.2022)

Midterms : les complotistes, fervents soutiens de Donald Trump ■ Etats-Unis

■ Au rassemblement de Robstown (Texas) organisé par Donald Trump le 22 octobre, de nombreux conspirationnistes sont venus acclamer l'ancien président.

Ils refusent de reconnaître les résultats électoraux de 2020, sont persuadés que les médias traditionnels mentent, s'opposent ardemment à une immigration incontrôlée ... Ils n'ont pas pardonné à Fox d'avoir validé la victoire de Joe Biden et ne regardent

plus que Newsmax, une chaîne d'extrême droite. Telegram leur permet aussi d'échanger de multiples propagandes en toute liberté. Parmi ces complotistes, on retrouve de nombreux membres du groupe QAnon. Trump leur rend bien, puisqu'il a posté sur sa nou-

velle plateforme Truth Social une image de lui avec le badge Q et les mots « The Storm Is Coming » (« la tempête arrive »), devise du groupe. ■

(Source : Le Parisien, 26.10.2022)

Nouveaux horizons lucratifs pour Louis Fouché ■ France

■ Louis Fouché, figure antivax incontournable au moment de la pandémie de Covid-19, a annoncé la dissolution de son collectif RéinfoCovid. Cette star des réseaux sociaux diversifie son activité et investit de nouveaux espaces lucratifs pour perdurer. Quitte à oublier la notion de conflit d'intérêt qui lui était pourtant chère lorsqu'il s'agissait de dénoncer les pratiques des laboratoires pharmaceutiques.

Comme plusieurs influenceurs covidosceptiques, Louis Fouché doit aujourd'hui actualiser son discours et se réinventer pour maintenir son activité en ligne. Le marseillais compte 88 000 abon-

nés sur Youtube et 16 000 sur Facebook.

D'après le collectif Action Antifou-chiste, l'ex-médecin covidosceptique se concentre maintenant

sur une autre plateforme en construction qui vise à rassembler tous les pseudo-thérapeutes holistiques et de la médecine intégrative. Son discours évolue et s'actualise. Il commente l'actuali-

>>>

>>>

té et donne un avis sur n'importe quel sujet. Comme d'autres gourous de la « réinformation », il ne se cantonne plus seulement à la question de la santé mais ouvre ses analyses à la géopolitique, notamment à la guerre en Ukraine. Ainsi, les commentaires se rapprochent progressivement de la rhétorique de QAnon pro-Trump, pro-Poutine, contre « l'Etat profond ». Il ne se restreint pas aux canaux de diffusion déjà utilisés et investit Telegram, Crowdbunker et Odyssee.

Ces changements s'accompagnent d'une autre stratégie : intégrer d'autres réseaux, notamment les instances médicales, pour faire valoir toutes ces théories.

Par ailleurs, depuis quelques mois, Louis Fouché participe à des conférences payantes organisées par des entreprises lucratives aux techniques de vente abusives. En effet, depuis 2020, l'ancien réanimateur apparaissait dans des vidéos librement accessibles comme celle qui annonçait la création d'un « Conseil scientifique indépendant » autoproclamé. Aujourd'hui, il intervient dans d'autres types de conférences et sur un autre canal de diffusion où il est introduit comme un « Jean Moulin des temps modernes ». On peut théoriquement assis-

ter « gratuitement » à sa prise de parole sur le site la ligne directe mais il convient en fait de s'abonner « pour 27 euros par mois à partir du 2^e mois » pour visionner le contenu. Or, derrière ce site qui prétend offrir « une interaction unique, directe et participative avec les plus grands experts de la santé naturelle », on découvre plusieurs associations et entreprises lucratives aux pratiques discutables. Ces échanges sont organisés par la revue Santé Corps Esprit éditée par une firme suisse, BioSanté Editions. Dans cette entreprise basée à Lausanne figurent des spécialistes du marketing sortis de grandes écoles de commerce. En témoigne la présence dans le conseil d'administration de la boîte d'un ancien haut dirigeant de grands groupes français comme Casino et Michelin. A l'origine, cette société appartenait à une structure plus importante, Santé Nature Innovation (SNI), fondée par Vincent Laarman qui « assume de manipuler l'information à des fins mercantiles ». Même si BioSanté Editions n'a plus de lien avec SNI, un interne raconte comment les deux entreprises recourent aux mêmes techniques de vente. Ainsi sur le site, en cliquant sur « je m'abonne », l'intéressé peut être facturé immédiatement et sans confirma-

tion. Or, selon la revue *UFC-Que Choisir*, cette technique du « one-click » est interdite en France. BioSanté Editions échappe à cette règle grâce à son siège en Suisse. Le salarié qui a quitté le groupe déplore ces « magouilles » et revient sur son expérience : « Ce qui est terrible, c'est qu'au début on est convaincu qu'on va aider des gens à trouver des alternatives en termes de santé, parce que les laboratoires pharmaceutiques ne seraient pas transparents. Mais là non plus rien n'était transparent ! » Par ailleurs, de nombreux internautes ont dénoncé ces prélèvements financiers abusifs sur le site Signal Arnaques.

Pour finir, un ancien salarié de Propulse Lab, entreprise satellite de BioSanté Editions, raconte comment son ex-société travaillait avec des sociétés productrices et vendeuses de compléments alimentaires. Une information compromettante pour Louis Fouché qui s'insurgeait à propos des liens entre soignants et labos. Qu'en est-il pour celui qui pourrait être rémunéré pour ses conférences sur La Ligne directe, site rattaché à Santé corps Esprit, BioSanté Editions et ses satellites ? ■

(Sources : Marianne, le 21.11.2022, Libération, le 12.11.2022)

Idriss Aberkane, l'autoproclamé « hyperdocteur » qui a basculé dans le complotisme ■ France

■ Celui qui aurait gonflé son CV est aussi accusé de plagiat et a été largement discrédité au sein de la communauté scientifique. Pourtant, l'homme continue de livrer ses « analyses » dissidentes et complotistes en neuroscience ou en géopolitique sur YouTube. Il construit progressivement sa communauté en ligne sans jamais avancer aucune preuve de ce qu'il affirme.

Pour en savoir plus sur Idriss Aberkane et son virage conspirationniste, vous pouvez écouter le podcast suivant : [https://](https://www.lexpress.fr/podcasts/podcast-les-deboires-entrepreneurs-d-idriss-aberkane-2-3_2183018.html)

www.lexpress.fr/podcasts/podcast-les-deboires-entrepreneurs-d-idriss-aberkane-2-3_2183018.html

■

(Source : La Loupe, 10.11.2022)

Un même langage pour des théories du complot différentes ? ■ International

■ Trois chercheurs suisses et anglais ont procédé à une analyse linguistique pour voir s'il existait des points communs sémantiques entre les théories du complot. Pour eux, celles-ci sont très interconnectées contrairement aux textes jugés fiables qui s'appuient sur des sources.

Les chercheurs de l'Université de Neuchâtel (Suisse) et de Warwick (Angleterre) livrent le résultat de leur travail effectué à partir d'un corpus d'environ 100 000 textes dont 1/4 est étiqueté « complotiste » et les 3 autres quarts « non complotistes ». Selon eux, les textes conspirationnistes, bien qu'hétérogènes, sont liés les uns aux autres. Chaque théorie du complot serait rattachée à une

autre. Leurs auteurs se serviraient d'une autre thèse conspirationniste pour valider la leur. Pour autant, en dépit d'un lexique commun, il n'y pas nécessairement de cohérence entre ces théories. Une étude de 2012 de l'Université de Lille avait d'ailleurs souligné ce paradoxe avec un exemple parlant : parmi les Américains qui croyaient que Ben Laden était déjà mort au moment où les sol-

dats ont débarqué chez lui en mai 2011, beaucoup soutenaient également que l'Afghan était toujours en vie après le départ de l'armée américaine. À l'inverse, les textes « non complotistes » se fondent sur des sources moins interconnectées et plus sourcées. ■

(Source : Sciencepresse.qc.ca, 14.11.2022)

Créationnisme

Condamnation du gourou Adnan Oktar ■ Turquie

■ Arrêté en 2018, il a été reconnu coupable d'agressions sexuelles, de vol de données personnelles, de blanchiment d'argent et de privation de liberté.

Le gourou et prédicateur créationniste Adnan Oktar avait initialement écopé en janvier 2021 de 1075 ans d'emprisonnement, avant que le verdict ne soit annulé par une cour d'appel. Cette fois, le tribunal d'Istanbul l'a condamné à 8 658 ans de prison.

Dix coaccusés ont été condamnés à une peine similaire.

Ce télé-évangéliste musulman s'était rendu célèbre en publiant un Atlas de la création dans lequel il rejetait la théorie de l'évolution. Il animait

sur une chaîne en ligne une émission dans laquelle il apparaissait entouré de femmes qu'il surnommait ses « chatons ». ■

(Source : tvanouvelles & le figaro.fr & bloomberg.com, 16.11.2022)

Education

L'Ecole à la maison : de la désocialisation aux risques sectaires ■ France

■ Alors que le nombre d'élèves quittant les bancs de l'école pour recevoir un enseignement à la maison progresse, l'Etat impose depuis plusieurs décennies des restrictions à cette instruction en famille afin d'encourager une éducation collective et de prévenir des situations sectaires.

En France, l'instruction est obligatoire depuis la loi Ferry de 1882. Ce droit est garanti par l'Etat dans des établissements publics ou privés mais en vertu du principe de liberté d'enseignement, l'instruction en famille peut également être accordée aux parents.

Aujourd'hui, seuls 0,3% des élèves suivent une instruction à domicile, soit 30 139 enfants. Parmi eux, 16 000 y seraient contraints pour des

raisons de santé et 14 000 par choix éducatif des parents. Les motivations de ces derniers sont diverses : la recherche d'une alternative avec une plus grande flexibilité des rythmes d'apprentissage, le souci du bien-être et de l'épanouissement du jeune ou bien un choix qui fait suite à des souffrances et malaises scolaires (harcèlement, phobie...) ou encore parce que l'inclusion est estimée insuffisante pour des enfants à besoins spécifiques, avec troubles.

Dans certains cas, bien que minoritaires, ce choix correspond à une forme de radicalisme de la famille. Pour que la scolarisation reste un lieu de socialisation et afin d'éviter un conditionnement psychique, idéologique ou religieux, l'Etat a durci ses mesures de contrôle. Selon la circulaire d'avril 2017, « la vérification de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et des compétences du socle commun est un des moyens qui peut permettre d'apprécier

>>>

>>>

si l'enfant est soumis à une emprise contraire à son intérêt, notamment une emprise sectaire, ou s'il se trouve dans un contexte de risque de radicalisation ». Une nouvelle limite a encore été posée en 2021 avec une loi indiquant que « La scolarisation

de tous les enfants dans un établissement scolaire devient obligatoire à la rentrée 2022 et l'instruction d'un enfant en famille dérogatoire. L'école à la maison sera soumise à autorisation (et non plus seulement à déclaration). » La demande doit

désormais être adressée au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) du département, accompagnée d'un projet éducatif. ■

(Source : The Conversation, 07.11.2022)



Méditation

La méditation pleine conscience jugée par la science ■ France

■ Courant novembre, un article de *l'Express* s'est penché sur la méditation de pleine conscience (MPC) faisant le point sur ses effets positifs et négatifs selon la science. Cette dernière semble très intéressée par le sujet car depuis 2020 cette pratique a fait l'objet de 25 000 études scientifiques. Pour rappel, la MPC s'inspire de la tradition bouddhiste et a essaimé partout dans le monde en s'émancipant parfois de ses inspirations religieuses.

Quand on aborde le sujet de la méditation, le débat semble réellement polarisé : d'un côté elle serait remplie de bienfaits et de l'autre elle serait la cause de nombreux effets indésirables.

Certaines des nombreuses études sur la MPC semblent pour autant moins professionnelles que d'autres. Le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) a procédé à une revue de la littérature scientifique afin de juger de l'introduction de la MPC à l'école. Il a sélectionné les études aux méthodologies les plus sérieuses et avec un fort niveau de preuves.

Selon, une méta-analyse publiée en 2018 dans *Clinical Psychology Review*, la MPC aurait des effets similaires aux thérapies cognitives et comportementales sur la réduction des symptômes de divers troubles psychiatriques. Le CSEN a jugé cette étude pertinente d'un point de vue

technique, il semble cependant important de préciser qu'elle a été financée par le Mind and Life Institute, fondé par le dalaï-lama et promoteur de la méditation.

D'autres études ont porté sur la mémoire et l'attention. Les résultats montrent alors que les effets positifs sont « globalement non significatifs ». Enfin une méta-analyse publiée en 2022 dans la revue *Evidence Based Mental-Health* s'est intéressée aux effets de la MPC sur les symptômes de dépression, d'anxiété et de stress, sur l'attention, les fonctions exécutives et les comportements perturbateurs d'enfants de 4 et 18 ans. La CSEN a retenu 36 études de cette analyse qui lui semblaient avoir les caractéristiques d'une étude sérieuse et avec un fort niveau de preuves. Il conclut sur des effets bénéfiques très légers sur les symptômes d'anxiété et de stress mais aucun effet sur les com-

portements sociaux et le bien-être. Enfin une méta-analyse publiée en 2020 dans *Acta Psychiatrica Scandinavica*, montre que 8% des participants ont ressenti des effets indésirables à savoir crise de panique, aggravation de la dépression ou de l'anxiété ou apparition de nouveaux symptômes. Cependant pour Franck Ramus, directeur de recherche (CNRS), chercheur en sciences cognitives et principal auteur de la note du CSEN, cette étude n'est pas assez rigoureuse pour apporter un niveau de preuve suffisante.

L'article conclut sur les risques que présentent la MPC et rappelle qu'il existe autant de pratiques de méditation que de praticiens, ces derniers n'étant pas toujours qualifiés pour dispenser leurs méthodes. De fait, les effets indésirables s'avèrent plus nombreux avec ces charlatans. Dans son rapport publié au début du

>>>

>>>

mois de novembre 2022, la Miviludes abonde dans ce sens et appelle à la vigilance en indiquant que « cette pratique peut être instrumentalisée et constituer une porte d'entrée vers d'autres mouvements ou groupes qui sont déviants, voire dangereux, et qui font l'objet d'une vigilance

particulière. En effet, cette technique est souvent utilisée comme produit d'appel et comme moyen pour effectuer un prosélytisme actif afin de recruter des adeptes. »

En conclusion la MPC semble présenter peu d'effets indésirables mais ses bénéfices semblent limités,

bien loin des effets miracles promus par ses plus ardents partisans. D'autres pratiques pourraient être plus efficaces. En outre, lorsqu'elle est utilisée par des charlatans elle peut conduire à des dérives sectaires. ■

(Source : L'Express, 23.11.2022)

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue BulleS de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue BulleS

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
BulleS (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay